

Difficultés et besoins en matière d'accueil durant le temps libre (ATL) en Communauté française

Analyse des données récoltées par les coordinations
ATL dans le cadre de leur analyse des besoins ATL
auprès de parents, d'enfants et d'opérateurs d'accueil

Julie De Wilde

2025



Nous tenons à remercier les coordinatrices et coordinateurs ATL pour leur investissement dans le travail de récolte et d'encodage des données.

Nous remercions également Salima Kertati et Merry Kestemont pour leur aide et support.

Rédaction :

Julie De Wilde

Mise en page :

Salima Kertati

Dessins :

© Brownfield Digital Solutions

Illustrations couverture / Icônes :

© Images générées à partir d'une intelligence artificielle et du site Canva



Table des matières

Introduction	6
Contexte : accueil durant le temps libre (ATL) et analyse des besoins	7
Types de données et analyses	9
Annexes au rapport	10
Présentation du rapport	11
Ce que les enfants en disent... ..	12
L'accueil extrascolaire en milieu scolaire.....	14
Les locaux et espaces extérieurs.....	14
L'encadrement	14
Le matériel	16
Le temps de midi	17
Les activités et sorties	17
Les activités et sorties	18
À l'échelle du quartier ou de la commune... ..	20
Ce que les parents en disent... ..	22
L'offre d'activités par tranches d'âges.....	25
L'offre relevant de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire	26
Les types d'activités souhaitées	27
1) les activités artistiques/créatives (58%)	28
2) les activités sportives (52%)	28
3) l'accompagnement à la scolarité (40%)	29
4) les activités culturelles (38%)	29
5) les activités extérieures et/ou environnementales (35%).....	29
6) autres types d'activités	30
Les temporalités de l'accueil temps libre	30
Les périodes	30
Les horaires.....	31
L'information des parents	31
La qualité d'encadrement.....	32
Les infrastructures	33
L'accessibilité financière	34

L'accessibilité géographique des lieux d'activités/d'accueil	36
L'accessibilité des enfants à besoins spécifiques.....	36
Ce que les opérateurs en disent.....	38
Les infrastructures	40
L'encadrement	42
Taux d'encadrement	42
Qualité d'encadrement	42
La formation continue	43
La gestion.....	44
Le matériel d'animation/d'accueil	44
La coordination des acteurs et partenariats	45
L'accessibilité géographique	46
L'accessibilité des enfants à besoins spécifiques.....	46
L'accessibilité financière	47
Synthèse : Principaux enjeux et besoins relevés dans les analyses des besoins en vue d'un ATL plus qualitatif et plus accessible	49
Conclusion.....	54
L'intérêt d'une analyse des besoins à plusieurs voix.....	55
Des constats, besoins et pistes d'action	55
Des limites et ouvertures	56
Des perspectives.....	57
Répertoire des graphes et tableaux.....	59

Introduction



Contexte : accueil durant le temps libre (ATL) et analyse des besoins

Le décret relatif à la coordination de l'accueil temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire (décret « ATL ») est un décret (incitatif) qui date du 3 juillet 2003.

Extraits du décret « ATL »

ARTICLE 2

LE PRÉSENT DÉCRET S'APPLIQUE À L'ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS EN ÂGE DE FRÉQUENTER L'ENSEIGNEMENT MATERNEL, FRÉQUENTANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OU JUSQU'À DOUZE ANS, À L'EXCEPTION DES PÉRIODES HEBDOMADAIRES QUI RELÈVENT DE L'ENSEIGNEMENT. L'ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE COMPREND LES ACTIVITÉS AUTONOMES ENCADRÉES ET LES ANIMATIONS ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES.

ARTICLE 3

L'ACCUEIL DES ENFANTS DURANT LE TEMPS LIBRE POURSUIT LES **OBJECTIFS SUIVANTS** :

1. CONTRIBUER À UN ÉPANOUISSEMENT GLOBAL DES ENFANTS EN ORGANISANT DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT MULTIDIMENSIONNEL ADAPTÉES À LEURS CAPACITÉS ET À LEURS RYTHMES ;
2. CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE EN FAVORISANT L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES PUBLICS DANS UN MÊME LIEU ;
3. FACILITER ET CONSOLIDER LA VIE FAMILIALE, NOTAMMENT EN CONCILIANT VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE, EN PERMETTANT AUX PERSONNES QUI CONFIENT LES ENFANTS DE LES FAIRE ACCUEILLIR POUR DES TEMPS DÉTERMINÉS DANS UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DE QUALITÉ

Le décret ATL prévoit que chaque commune souhaitant s'inscrire dans la dynamique du décret réalise un état des lieux de l'accueil temps libre et une analyse des besoins en matière d'accueil durant le temps libre des enfants de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune. Ces documents doivent servir de base à l'établissement du programme de coordination locale pour l'enfance, dit programme « CLE ». Si les communes souhaitent renouveler l'agrément de leur programme CLE, dont la durée est de cinq ans, elles doivent réaliser un nouvel état des lieux ainsi qu'une analyse des besoins quatre ans après l'adoption de leur programme CLE précédent.

- **L'état des lieux** consiste en la description des lieux et modalités d'accueil temps sur le territoire de la commune. Depuis le mois de décembre 2023, les coordinations ATL ne sont plus tenues d'envoyer ce document à l'Observatoire et peuvent réaliser celui-ci sous la forme qu'elles jugent la plus pertinente à leur travail. Ceci, notamment, dans une optique de simplification administrative, une grande partie de ces données étant par ailleurs collectées et intégrées dans le portail pro My ONE.
- Dans le cadre de **l'analyse des besoins**, les coordinations ATL doivent aller à la rencontre des différentes parties prenantes : parents, enfants et opérateurs, afin de les interroger sur les différents manques et difficultés rencontrés au niveau de l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. Les coordinations ATL ont également l'occasion d'établir un diagnostic global sur base de l'ensemble des informations

qu'elles récoltent dans le cadre de leur travail et qui reprend des informations sur les types de structures qu'il serait utile de développer ainsi que sur les thématiques jugées prioritaires en vue de les valider notamment en Commission Communale de l'Accueil (CCA) et nourrir l'élaboration du programme CLE. L'analyse des besoins doit notamment permettre à la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de dégager les priorités d'actions qui seront intégrées dans le programme CLE de la commune.

Ce rapport de l'Observatoire reprend la synthèse des informations rapportées dans le cadre des analyses des besoins collectées **entre 2019 et 2023** dans **196 communes**, ce qui représente, comme on le voit dans le tableau 1, **77%** des communes ATL (si l'on prend en considération le nombre de communes inscrites dans le dispositif ATL en ce début d'année 2025). Le tableau 2 permet par ailleurs de constater une assez bonne répartition des communes comprises dans la présente analyse selon l'axe rural/urbain, suivant de près celle observée pour l'ensemble des communes inscrites dans le dispositif ATL.

Tableau 1 : Descriptif des communes ATL et des communes intégrées dans cette analyse

	Nombre de communes au total en FW-B	Nombres de communes ATL (2025)	% de communes ATL sur l'ensemble des communes	Nombre de communes -analyses des besoins 2025	% de communes analyses des besoins 2025 sur l'ensemble des communes ATL
Bruxelles	19	17	89%	14	82%
Brabant wallon	27	26	96%	24	92%
Hainaut	69	63	91%	50	79%
Liège (hors communes germanophones)	75	68	91%	50	73,5%
Luxembourg	44	43	98%	28	65%
Namur	38	36	95%	30	83%
TOTAL	272	253	93%	196	77%

Tableau 2 : Description des communes ATL et des communes intégrées dans cette analyse selon l'axe rural/urbain

	Communes ATL en 2025 (253)		Communes - Analyses des besoins 2019-2023 (196)	
	% Rural	% Urbain	% Rural	% Urbain
Bruxelles	0%	100%	0%	100%
Brabant wallon	27%	73%	25%	75%
Hainaut	36,5%	63,5%	36%	64%
Liège	48,5%	51,5%	48%	52%
Luxembourg	84%	16%	86%	14%
Namur	78%	22%	73%	27%
TOTAL	50%	50%	48%	52%

Types de données et analyses

Pour rédiger ce rapport, l'Observatoire s'est appuyé sur deux types de données : le relevé des thématiques et sous-thématiques mises en avant par les coordinations ATL comme étant sources de difficultés/manques pour chaque type d'acteur interrogé (enfants, parents, opérateurs) ainsi que les commentaires laissés en texte libre permettant d'apporter des éléments d'informations complémentaires et nuances aux problématiques mises en avant.

Avant de rentrer dans la présentation de l'analyse de ces données, il nous semblait essentiel d'apporter quelques précisions importantes sur le statut de celles-ci afin de bien en saisir les contours.

Notons tout d'abord que les méthodes et outils pour récolter les avis des différentes parties prenantes sont très variables d'une commune à l'autre (questionnaire, entretiens...). Ensuite, la manière d'interroger, et plus spécifiquement, les questions posées à ces différents acteurs sont laissées à la libre appréciation des coordinations ATL sur base de leur expérience et de leur ancrage au niveau du terrain. Les coordinations ATL peuvent par exemple poser le choix de questionner de manière large les acteurs concernés sur l'accueil et les activités des enfants sur le territoire communal, comme elles peuvent proposer des questions spécifiques liées aux différents types de structures présentes sur le territoire (ex : écoles de devoirs, accueil extrascolaire, associations sportives et culturelles, mouvements de jeunesse, maisons de jeunes,...) ou aux différentes périodes du temps libre (ex : matin et soir avant l'école, les weekends, le midi, les vacances...). Les façons de poser les questions, de même que le vocabulaire utilisé (ATL, « garderie », « loisirs », « activités », « stages » ...) orientent bien entendu également le type d'informations recueillies auprès des différentes parties prenantes.

Le nombre d'avis récoltés, mais également la manière d'analyser les résultats des consultations dépendent notamment des moyens et ressources (temps, compétences, relais, etc.) dont dispose chaque coordination ATL pour réaliser cet exercice. Les échantillons

constitués ne sont pas forcément représentatifs pour chaque type d'acteur interrogé (enfants, parents, opérateurs). Les données transmises à l'Observatoire et qui constituent la base des analyses contenues dans ce rapport représentent en elles-mêmes des synthèses d'informations réalisées par les coordinations ATL à partir de leur propre récolte de données auprès des différentes parties prenantes.

Il est également important de souligner que dans le cadre de l'analyse des besoins, les différents acteurs sont uniquement interrogés sur les aspects problématiques, les difficultés et manques éprouvés dans le cadre de l'ATL, même si certaines coordinations ATL évoquent à l'un ou l'autre endroit certaines pistes en termes de leviers. Ce sont donc essentiellement ces éléments qui seront ici mis en avant, et non les éléments et expériences positifs rencontrés en matière d'accueil durant le temps au sein des différentes communes.

Ces données nous permettent d'énoncer les différents types de difficultés rencontrées dans les communes concernées par les parents, les enfants, et les opérateurs et d'estimer la part des communes où ces éléments sont relevés par les différentes parties prenantes comme étant problématiques. En revanche, le type et le format des données récoltées ne permettent en aucun cas d'estimer la part des parents, ou d'enfants, ou d'opérateurs, qui rencontrent les différentes difficultés en matière d'accueil durant le temps libre qui seront évoquées dans ce rapport.

Il convient donc, au regard de ces différents éléments, de rester particulièrement vigilant dans l'interprétation des données exposées dans ce rapport.

Annexes au rapport

En complément à ce rapport, nous avons souhaité présenter en annexe quelques graphes supplémentaires :

- Des graphes qui reprennent l'ensemble des sous-thématiques considérées comme sources de difficultés par chacune des parties prenantes interrogées ;
- Des graphes qui mettent en avant les sous-thématiques les plus souvent pointées comme source de difficultés selon les provinces (ou région de Bruxelles-capitale), et ce pour chaque partie prenante (éléments mentionnés par au moins une commune sur trois pour chaque province).

Ces annexes sont disponibles sur le site internet de l'OEJAJ (QR code au début de ce rapport).

Présentation du rapport

Nous évoquerons dans ce rapport les difficultés et besoins évoqués en matière d'accueil durant le temps libre en développant trois sections relatives aux avis des différentes parties prenantes :



Ce que les enfants en disent...

Si l'on comptabilise l'ensemble des enfants que les 196 coordinations ATL ont déclaré avoir consulté, ceci concerne un peu plus de **41.000 enfants**.

Minimum : 3 / Maximum : 3.111 / Moyenne : 213 / Médiane : 129



Ce que les parents en disent...

Si l'on comptabilise l'ensemble des parents que les 196 coordinations ATL ont déclaré avoir consulté, ceci concerne un peu plus **34.000 parents**.

Minimum : 4 / Maximum : 1.804 / Moyenne : 177 / Médiane : 110



Ce que les opérateurs en disent...

Si l'on comptabilise l'ensemble des opérateurs que les 196 coordinations ATL ont déclaré avoir consulté, ceci concerne un peu plus de **4.000 opérateurs**.

Minimum : 1 / Maximum : 180 / Moyenne : 20 / Médiane : 14

En ce qui concerne la partie relative aux opérateurs interrogés, il nous semble important de mettre en avant les difficultés exprimées par un certain nombre de coordinations ATL à vraiment établir des liens et échanges avec des opérateurs sportifs et culturels car ceux-ci ne voient pas toujours le sens où l'intérêt de répondre aux questions des coordinations ATL. Cette partie du travail reflètera donc davantage la voix d'opérateurs de types « accueil extrascolaire » (AES), « écoles de devoirs » (EDD) et « centre de vacances » (CDV).

Nous reviendrons ensuite, en fin de rapport, sur quelques enjeux principaux relevés dans le cadre des analyses des besoins réalisées par les coordinations ATL et qu'il nous semblait essentiels de mettre en perspective en termes de qualité mais aussi d'accessibilité de l'accueil durant le temps libre.

Ce que les enfants en disent...



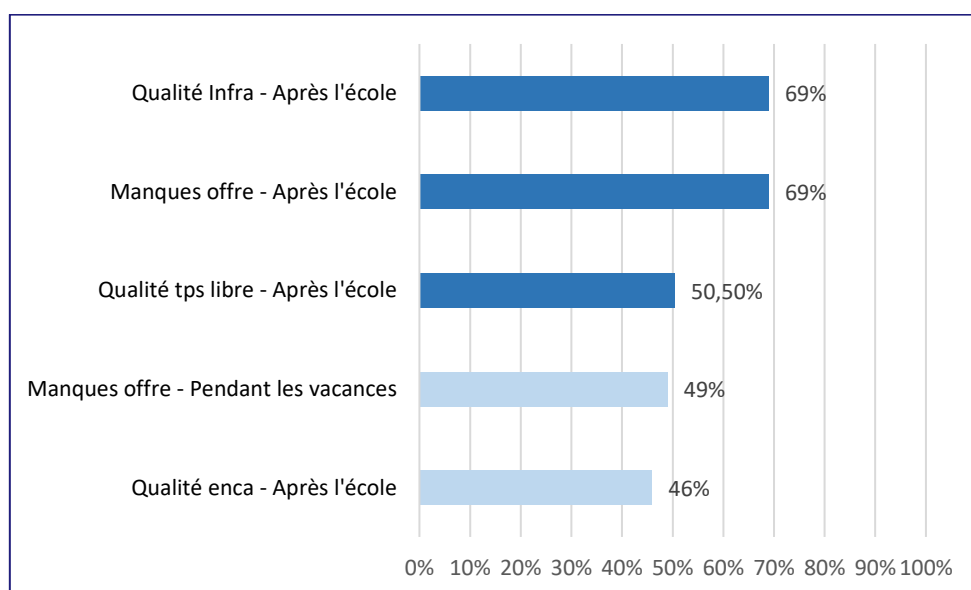
Les trois thématiques qui apparaissent le plus souvent comme les plus problématiques pour les enfants en termes d'accueil concernent :



- Les **infrastructures** : il s'agit principalement de soucis relatifs aux espaces et locaux mis à disposition dans le cadre de l'accueil extrascolaire.
- La **qualité de l'accueil après l'école** : les enfants parlent surtout des possibilités qui leur sont offertes ou non en termes de repos et/ou d'activités ainsi que des problèmes liés à l'encadrement.
- **L'offre d'activités** : le manque d'offres est avant tout relevé au niveau des périodes suivant les journées d'école et durant les vacances scolaires.

Le graphe suivant nous permet de constater la proportion de communes dans lesquelles les enfants évoquent différents types de problèmes rencontrés en matière d'accueil temps libre (« sous-thématiques »). Les éléments en bleu clair étant évoqués par les enfants dans au moins une commune sur trois, et ceux en bleu foncé, dans au moins une commune sur deux :

Graphe 1 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les ENFANTS :



Nous reviendrons ici sur l'ensemble des difficultés relevées par les enfants en nous appuyant sur les éléments de précision apportés par les coordinations ATL en texte libre.

L'accueil extrascolaire en milieu scolaire

Les locaux et espaces extérieurs

Au niveau de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire, les enfants pointent plusieurs difficultés liées aux **locaux et à leur aménagement**. Les locaux sont en effet souvent jugés inadaptés. Ils sont parfois trop petits et/ou mal insonorisés, ce qui peut donner lieu à un grand nombre d'enfants présents dans un contexte particulièrement bruyant. Certains enfants évoquent l'impossibilité de s'y concentrer, surtout si l'on doit y réaliser des travaux scolaires.

Toujours concernant ces espaces, plusieurs enfants émettent le souhait d'espaces plus distincts, séparés, **dédiés** à différentes activités (des coins jeux de société, des coins « ateliers organisés », des espaces libres sans meubles au sol (pour pratiquer la danse par exemple), des coins calmes/doux pour s'y reposer ou lire (avec des poufs, des tapis, des coussins...)), voire dédiés à différentes tranches d'âges : le coin des plus grands, celui des tout-petits...

Des soucis de **propreté** sont également mentionnés. Souvent installés dans des réfectoires, les enfants se plaignent de locaux/tables sales, de déchets au sol, mais aussi de mauvaises odeurs. Les enfants rapportent également des problèmes en termes d'accessibilité, d'intimité, et surtout d'hygiène, au niveau des toilettes.

Les enfants souhaiteraient des espaces plus propres, plus lumineux, plus beaux, plus **attrayants**, qu'ils auraient par ailleurs l'occasion de décorer et rendre plus colorés. Ils mentionnent le fait de ne pas pouvoir toujours laisser sécher des bricolages ou y laisser des dessins et bricolages non terminés pour le prochain moment d'accueil, par exemple, faute d'espace proprement dédié à l'accueil ou d'armoires en suffisance. Le **meublier** n'y est par ailleurs pas toujours adapté à tous (ex : tables et chaises très basses, y compris pour les plus grands).

En ce qui concerne les **aménagements extérieurs**, les enfants souhaiteraient que l'on rénove ou rafraichisse des espaces ou structures parfois vieillissants, abimés, voire cassés. Mais aussi que l'on investisse dans de nouveaux éléments de mobilier urbain et/ou ludique, ou des coins plus verts. Ils évoquent par exemple : des modules de jeux, des cabanes, des bancs, des coins d'ombre, des endroits pour se protéger de la pluie, des espaces verts/nature (arbres, herbe, potager...), des jeux peints au sol (twister géant, marelle...), un terrain de football, un panier de basket, des endroits plats pour les trottinettes et vélos...

L'encadrement

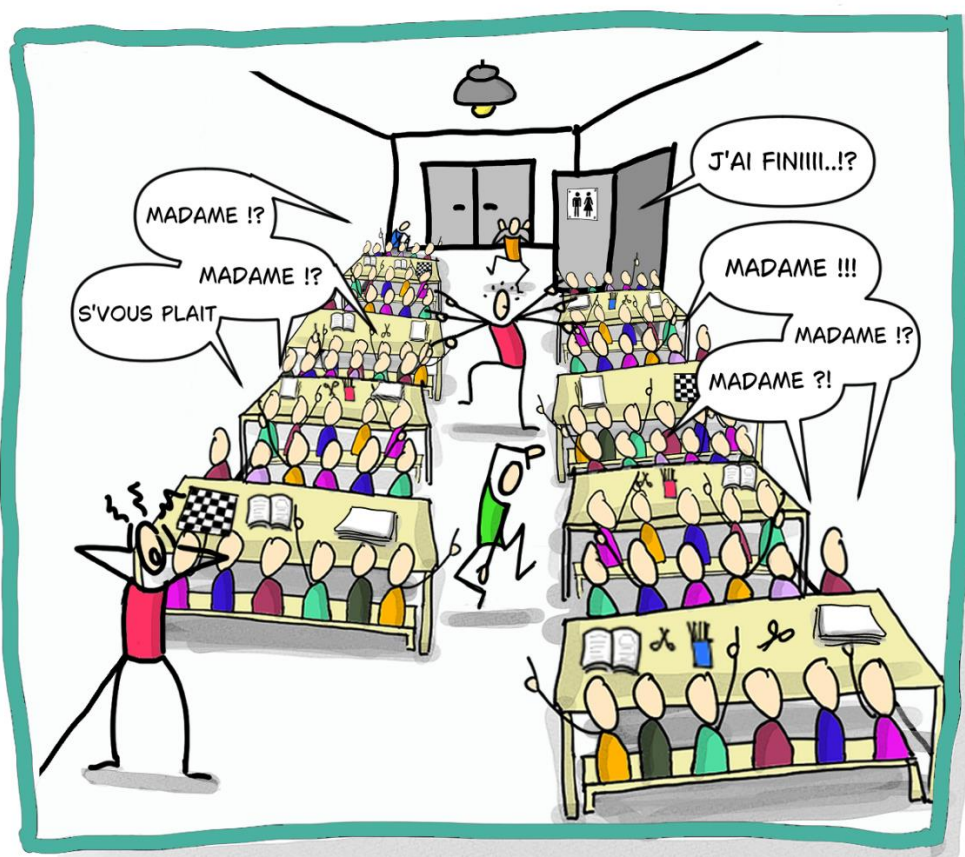
Nombreuses sont les communes ou les enfants interrogés ont évoqué des problématiques liées à la **qualité d'encadrement** au niveau de l'accueil extrascolaire. Ceux qui abordent cette question trouvent notamment que les accueillant·e·s ne s'adressent pas toujours à eux de façon respectueuse et appropriée. Certains parlent du fait que les encadrants ont tendance à trop crier, se fâcher, ou encore, se montrer trop autoritaires, évoquant des règles trop strictes et peu comprises par les enfants.

D'autres parlent du fait que les accueillant·e·s sont injustes dans leur manière d'intervenir en cas de conflits et plusieurs d'entre eux évoquent en exemple la question des punitions

collectives trop souvent récurrentes. Certains enfants vont jusqu'à décrire un personnel accueillant blasé, et ont le sentiment que ces personnes ne se préoccupent pas beaucoup des enfants présents, voire s'en moquent.

Des enfants évoquent ces moments d'accueil comme une véritable « **garderie** » où les adultes sont uniquement là pour surveiller et contrôler les enfants, dans un cadre assez strict. Si le terme de garderie continue souvent de prévaloir tant pour les enfants que pour les parents lorsqu'ils évoquent l'accueil avant et après l'école, les enfants qui évoquent cette question ici mettent en avant une posture plutôt autoritaire et relativement passive des personnes qui les encadrent. Des enfants expriment en ce sens le souhait que les adultes aient plus envie de faire des choses avec eux, qu'ils participent davantage, proposent plus d'activités, voire partagent avec eux certaines de leurs compétences et/ou centres d'intérêt qu'ils affectionnent (ex : potager, activités créatives, jeux...). Certains enfants vont jusqu'à dénoncer le fait que cette « garderie » n'est pas un moment « **chouette** » ou « **amusant** » pour eux et qu'ils préféreraient ne pas devoir y aller.

Le **nombre d'accueillant-e-s** est également mis en cause lorsque sont évoqués les problèmes en matière d'accueil durant le temps libre du côté des enfants ; celui-ci étant insuffisant au regard du nombre d'enfants présents pour permettre un encadrement et des moments de repos et de loisirs de qualité.



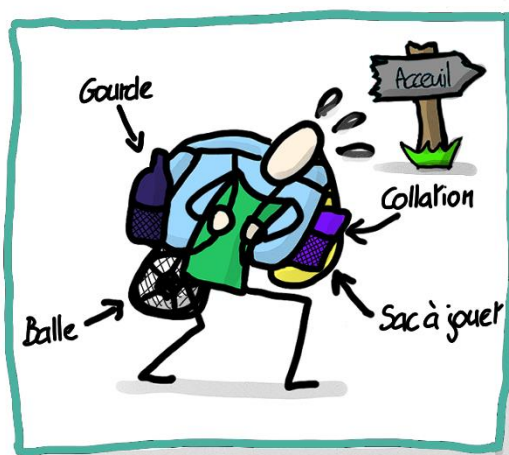
Des enfants qui abordent la problématique de l'encadrement souhaiteraient qu'il y ait une « bonne ambiance » (« ce n'est pas l'école, ça devrait être du plaisir »), que les **adultes soient plus attentifs et bienveillants, plus souriants et enthousiastes**, et plus **à l'écoute de leurs envies, mais aussi de leurs besoins et de leurs rythmes**.

Par exemple, pour l'accueil du matin, certains ont envie de pouvoir émerger tranquillement alors que d'autres voudraient pouvoir jouer à des jeux. Pour l'accueil de l'après-midi certains aimeraient qu'on leur propose des ateliers ou jeux organisés alors que d'autres préfèrent lire et d'autres ont besoin de se défouler et de faire du sport. Des enfants souhaiteraient que soient organisés des jeux en groupe, que ce soit à l'intérieur ou l'extérieur (ex : balle chasseur, chasse au trésor, touche-touche glacé, bonhomme pendu, mimes, jeux de dessins à deviner...). D'autres voudraient simplement que les jeux de société et jouets soient sortis plus tôt des armoires car il faut attendre une certaine heure pour pouvoir les demander. Des enfants expriment le souhait de davantage aller dehors alors que d'autres voudraient plus rester à l'intérieur. D'autres évoquent la difficulté de devoir tous rester en silence, par exemple durant une période consacrée aux devoirs. Et d'autres voudraient pouvoir plus s'occuper des plus petits et/ou de leurs frères/sœurs avec lesquels ils ne peuvent pas toujours rester, notamment dans le cadre d'un accueil organisé dans des locaux distincts.

Le matériel

Le **manque de matériel et/ou le mauvais état** du matériel au sein des **locaux** sont également évoqués dans les points négatifs relevés par les enfants. Les enfants souhaiteraient notamment qu'il y ait plus de matériel à disposition adapté pour chaque tranche d'âges. Parmi les types d'équipement et matériel mentionnés par les enfants, on retrouve les exemples suivants : matériel de bricolage, jouets (construction, figurines...), jeux de société (en bon état et complets), jeux « symboliques (ex : petit magasin), figurines, livres plus récents et/ou moins abimés, ...

Bien entendu, ils sont également demandeurs d'avoir du matériel pour pouvoir jouer **dehors** : des ballons de football, ballons de basket, des vélos et trottinettes... Car même quand les terrains et paniers sont accessibles, les enfants sont parfois contraints d'apporter tous les jours leur ballon à l'école s'ils veulent pouvoir jouer dans la cour de récréation aux heures d'accueil extrascolaire.



Certains évoquent par ailleurs une certaine **monotonie** qui s'installe au fur et à mesure des jours (...voire des années) car il s'agit toujours des mêmes jeux et livres mis à leur disposition durant les périodes d'accueil.

Certains enfants évoquent également des **règles** trop strictes ou pas toujours compréhensibles concernant la mise à disposition du matériel ou des jeux/jouets, par exemple en termes d'horaires (ex : jeux non accessibles durant les premières heures de l'accueil).

Le temps de midi

Dans les difficultés éprouvées par les enfants dans les moments après ou avant l'école, on retrouve également la question des **conditions d'accueil et de repas** lors du temps de midi en milieu scolaire. Ceux qui évoquent ce moment le décrivent comme pas du tout agréable : trop de bruit, trop d'enfants présents au même endroit, dans des lieux pas adaptés ou trop petits, avec peu d'adultes présents, qui ne savent pas toujours aider les enfants, ou qui se montrent souvent trop autoritaires (cris, règles trop strictes, interdiction de parler...).

Les activités et sorties

Parmi les données récoltées auprès des enfants, on retrouve notamment certains **souhaits** en termes de types d'activités qu'ils aimeraient (davantage) pratiquer, que ce soit à l'année ou durant les vacances scolaires. Nous avons regroupé dans les deux pages suivantes l'ensemble des activités mentionnées.

Des activités sportives

- « multisports »
- football
- vélo/vtt
- danse
- ping-pong
- badminton
- base-ball
- psychomotricité
- volleyball
- natation/waterpolo/jeux de piscine
- skateboard/trottinette
- musculation/cross-fit/pompes
- sports de combat (judo, boxe, karaté...)
- trampoline
- gymnastique
- athlétisme
- escalade
- basket
- tennis
- équitation ...

Des activités extérieures ou sorties organisées en groupe*

- soirée cinéma
- activités nature (herbier, construction de cabane, balades en forêt, observation de la nature...)
- excursions (mer, visite d'un château...)
- visite d'une ferme et soins des animaux
- parc d'attraction
- expositions/musées
- spectacles
- parc à trampolines
- karting...

*dans le cadre de l'accueil extrascolaire ou de stages notamment

Des activités organisées avec les enfants d'autres écoles

- des jeux inter-villages
- un escape game au sein de la commune

Des activités avec les parents ou avec des amis

(en weekend ou durant les vacances)

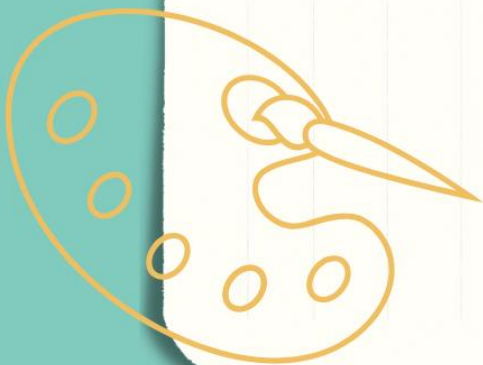
Du théâtre





Des activités créatives et artistiques

- pâtisserie/cuisine
- bricolages
- cours de dessin
- peinture
- activités musicales (instruments, chant)
- couture...



Des « fêtes » conçues spécialement pour les enfants

- magie
- clown
- après-midi disco
- châteaux gonflables
- « épreuves » ou jeux organisés...



Lieux et activités moins structurés

des espaces plus libres où l'on peut choisir ce que l'on fait ensemble

- jeux collectifs
- activités sportives
- jeux de société
- sorties

ou simplement se reposer ou se détendre...



Des ateliers robotique et informatique



Du cirque



Les mouvements de jeunesse

scouts, patros, ...



Au niveau des « stages » de façon plus spécifique, ont été principalement évoqués des souhaits de **stages sportifs** (et notamment « multisports »), **linguistiques**, **multi-activités** (comprenant par exemple également l'une ou l'autre « sortie » ou « fête »), mais aussi de stages en **résidentiel**.

Les enfants évoquent également certains freins à la participation aux activités de loisirs :

- la surcharge de **travaux scolaires à domicile**, évoquée comme une réelle entrave au temps libre et au repos ;
- le **coût** trop élevé des activités et des stages souhaités ;
- le **manque d'offres** disponibles à **proximité** (activités en semaine, le weekend ou stages) et qui correspondent à leurs attentes, avec un manque plus important encore pour les plus jeunes (2,5 ans à 5 ans) mais aussi pour les plus âgés (plus de 12 ans) ;
- les difficultés **d'accès ou de transport** qui empêchent notamment la pratique d'activités en semaine, les parents ne pouvant pas toujours aller les conduire après l'école vers divers lieux de loisirs.

Par ailleurs, et ceci rejoint également la question du manque d'offres, certains enfants évoquent l'absence d'activités souhaitées dans leur commune, qui impose d'éventuellement devoir se rendre dans d'autres communes pour les pratiquer. Ceci impliquant de disposer de moyens de locomotion adéquats et empêchant par ailleurs les enfants de pouvoir pratiquer ces activités avec des ami·e·s issu·e·s de la même école ou du même quartier.

Il est également important de souligner les demandes des enfants de pouvoir découvrir ou **s'initier** à différentes disciplines, qu'elles soient sportives, créatives, artistiques, etc., sans pour autant nécessairement devoir s'inscrire sur le long-terme dans une seule ou deux d'entre elles, ou devoir forcément s'y impliquer dans une optique de compétition/tournois (ex : football, basketball...) ou d'un apprentissage de type académique (ex : musique, dessin...).

À l'échelle du quartier ou de la commune...

Les enfants sont demandeurs de davantage de **structures et espaces sportifs et ludiques**, tant intérieurs qu'extérieurs, proches de chez eux ou facilement accessibles. Les demandes des enfants portent notamment sur la création de : skate-parks, pumptracks, halls sportifs, dojos (salle pour judo et arts martiaux), piscines communales, plaine de jeux, pistes d'athlétisme, terrains de sport (football, basketball...).

Certains évoquent aussi les questions de **sécurité liées à la mobilité**. Ils parlent notamment du trafic important aux abords des écoles, qui peut parfois rendre ces endroits dangereux, mais aussi de l'importance d'assurer des trajets plus sécurisés vers l'école en termes de mobilité douce (pistes cyclables pour les vélos, trottoirs praticables pour les piétons et poussettes...).

Ce que les parents en disent...



Les trois thématiques les plus souvent pointées par les coordinations ATL comme étant les plus problématiques pour les parents concernent :



- **L'offre** d'activités : les difficultés les plus souvent relevées et commentées concernent l'accueil des très jeunes enfants (2,5 ans-5 ans), l'offre d'activités artistiques et sportives ainsi que l'accueil extrascolaire.
- **Les horaires** : les problèmes liés aux horaires concernent surtout des soucis rencontrés lors de l'accueil des enfants en périodes de vacances (grandes et petites), mais aussi lors de l'accueil du soir après l'école.
- **Le coût** : les problèmes liés aux coûts sont le plus souvent mentionnés en lien avec les stages des enfants durant les vacances, et dans le cadre d'activités sportives et artistiques.

Le tableau 3, repris à la page suivante, permet par ailleurs de constater que :

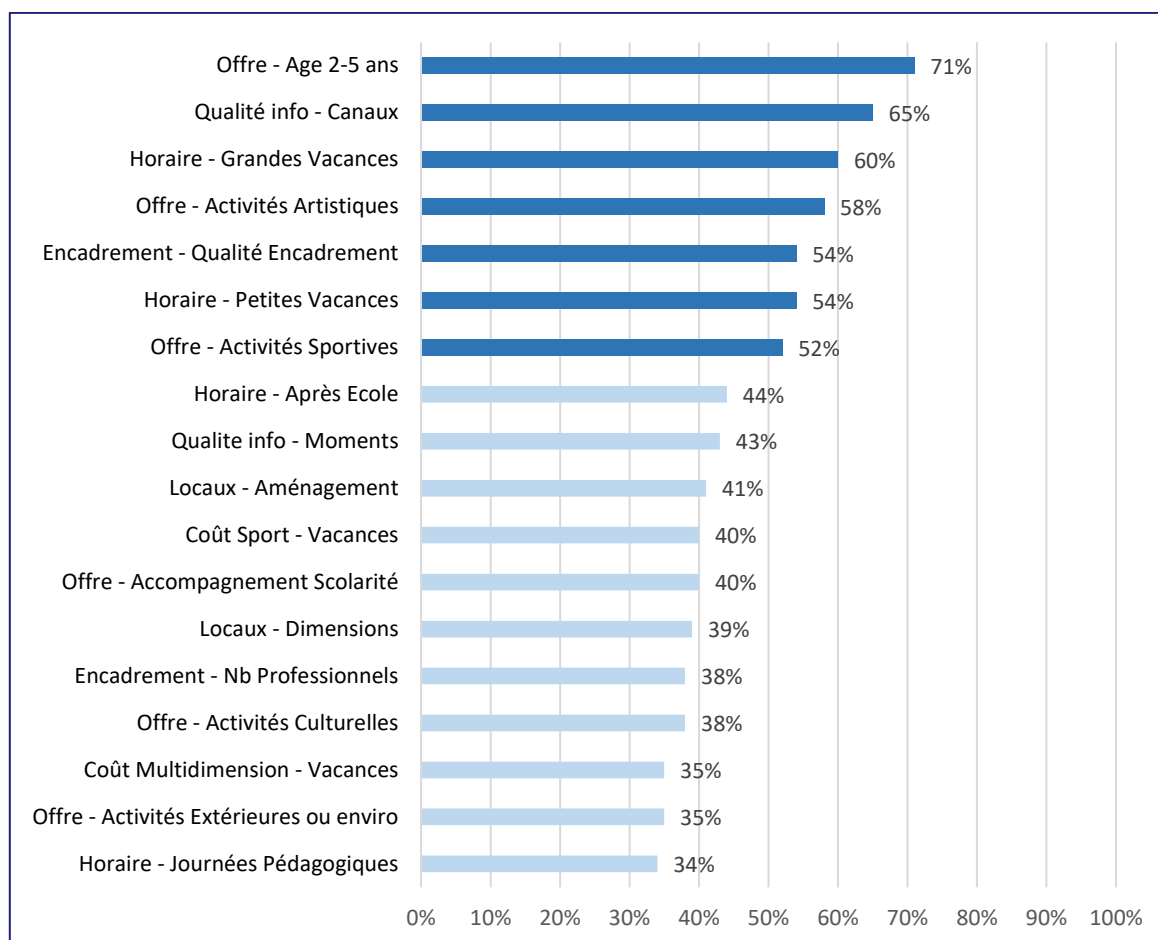
- Le coût est plus souvent pointé parmi les éléments les plus problématiques en région de Bruxelles capitale, mais aussi en provinces de Brabant wallon et du Hainaut ;
- L'offre est quant à elle davantage pointée comme source d'importantes difficultés dans les provinces de Namur, Liège, Luxembourg ;
- Les difficultés liées aux horaires apparaissent plus problématiques en provinces du Hainaut et de Liège ;
- La qualité de l'information est plus souvent relevée comme thématique principale dans les provinces du Brabant wallon et du Luxembourg (eu égard du nombre de communes concernées).

Tableau 3 : Pourcentage de communes dans lesquelles les thématiques suivantes ont été pointées comme étant les plus problématiques pour les parents (choix de 3 thématiques maximum par commune sur un total de 7 thématiques proposées)

	Total	Brabant Wallon	Bruxelles-Capitale	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Offre	57%	46%	43%	46%	66%	57%	77%
Horaires	43%	25%	36%	56%	52%	32%	37%
Coût	41%	54%	71%	54%	30%	25%	27%
Qualité de l'information	38%	54%	36%	38%	30%	54%	27%
Offre par tranches d'âges	37%	42%	43%	32%	48%	25%	33%
Encadrement	28%	13%	43%	28%	26%	21%	40%
Infrastructures	20%	21%	7%	22%	14%	25%	27%

Nous reviendrons dans cette partie du rapport sur l'ensemble des thématiques évoquées par les parents. Le graphe 2 permet déjà d'avoir un aperçu des difficultés relevées dans le plus grand nombre de communes. Comme pour celui présenté dans la partie consacrée à la parole des enfants, les éléments en bleu clair sont évoqués par les parents en termes de difficultés/manques dans au moins une commune sur trois ; ceux en bleu foncé, dans au moins une commune sur deux.

Graph 2 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les PARENTS :



L'offre d'activités par tranches d'âges

Le problème rencontré par les parents dans le plus grand nombre de communes (**71%**) concerne l'offre d'activités pour les **enfants en âge de fréquenter l'enseignement maternel (2,5 ans-5 ans)**.

Les parents qui évoquent cette difficulté souhaiteraient une **offre plus importante** mais aussi **plus diversifiée**, comprenant des activités d'éveil musical, de danse/activités rythmiques, des activités artistiques, des activités sportives (mini-basket, football, psychomotricité...), des activités culturelles, ou encore, des activités nature.

Au-delà du manque d'offres tant en semaine (après l'école/le mercredi), que lors de journées pédagogiques, le weekend et en périodes de vacances scolaires, les parents témoignent d'une **inadéquation de cette offre**. Trop souvent encore, les parents mentionnent l'exigence d'opérateurs portant sur la « **propreté** » des tout-petits qui ne peuvent pas porter de langes (particulièrement lors de stages). Les parents évoquent une offre qui ne prend pas réellement en considération les besoins particuliers d'enfants aussi jeunes, et pointent notamment des manques en termes d'encadrement (**qualité et taux d'encadrement**), des soucis en termes **d'hygiène et d'accès aux toilettes, ou encore le manque de matériel ou d'activités adaptées**.

Ces derniers éléments sont également souvent mentionnés dans le cadre de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire, que nous évoquons davantage ci-dessous.

Au niveau du manque d'offres liés à des tranches d'âges spécifiques, on peut également relever des difficultés concernant les activités organisées pour les jeunes de **plus de 12 ans**, et particulièrement des 12-15 ans. Des difficultés liées à l'offre destinée aux 12-15 ans ont été mentionnées par les parents dans **32%** des communes. Ce type de problématique est également exprimée pour le public des **plus de 15 ans** par les parents dans 19% des communes.

Certains parents estiment notamment que leurs enfants ne sont pas encore en âge de rester seuls chez eux des journées ou semaines entières, surtout aux alentours de 12 ans. Des parents évoquent le manque de **diversité** de l'offre proposée aux ados durant l'année et les journées pédagogiques (ex : multi-activités, activités sportives, culturelles, artistiques...) ainsi que la rareté des stages **attractifs** pour les jeunes, à des **prix « raisonnables »**. Certains parents souhaiteraient ainsi que soit davantage développée une offre qui « leur parle », qui réponde à leurs envies et besoins.

L'offre relevant de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire

Les parents qui évoquent leurs difficultés (et celles de leurs enfants) en matière d'accueil extrascolaire en milieu scolaire évoquent souvent un manque d'**activités ou d'activités diversifiées** proposées aux enfants, mais aussi de **matériel** disponible adapté aux différentes tranches d'âges afin qu'ils puissent se reposer, ou s'occuper, jouer, s'amuser. Même si ces commentaires sont minoritaires, il est interpellant que certains parents mentionnent l'usage de la « télévision » dans certains lieux d'accueil pour occuper les enfants.

Les parents qui évoquent cette question de l'offre en accueil extrascolaire souhaiteraient que davantage d'activités soient proposées aux enfants durant ces périodes d'accueil, particulièrement celles après l'école et le mercredi après-midi (ex : bricolages, cours de langues, danse, activités/initiations sportives, activités culturelles, organisation de jeux, organisation de sorties, activités citoyennes, activités musicales, ...). Certains évoquent dans ce cadre des possibilités en termes de partenariats avec des structures comme les bibliothèques, ludothèques, centres culturels...

De nombreux commentaires recueillis auprès des parents concernent des difficultés en matière de qualité d'encadrement. Des parents estiment notamment que leurs enfants sont trop souvent livrés à eux-mêmes durant l'accueil extrascolaire et que les fonctions du personnel encadrant se limitent trop souvent à de la **surveillance** et de la « **garderie** ». Nous reviendrons sur cette thématique de l'encadrement un peu plus loin.

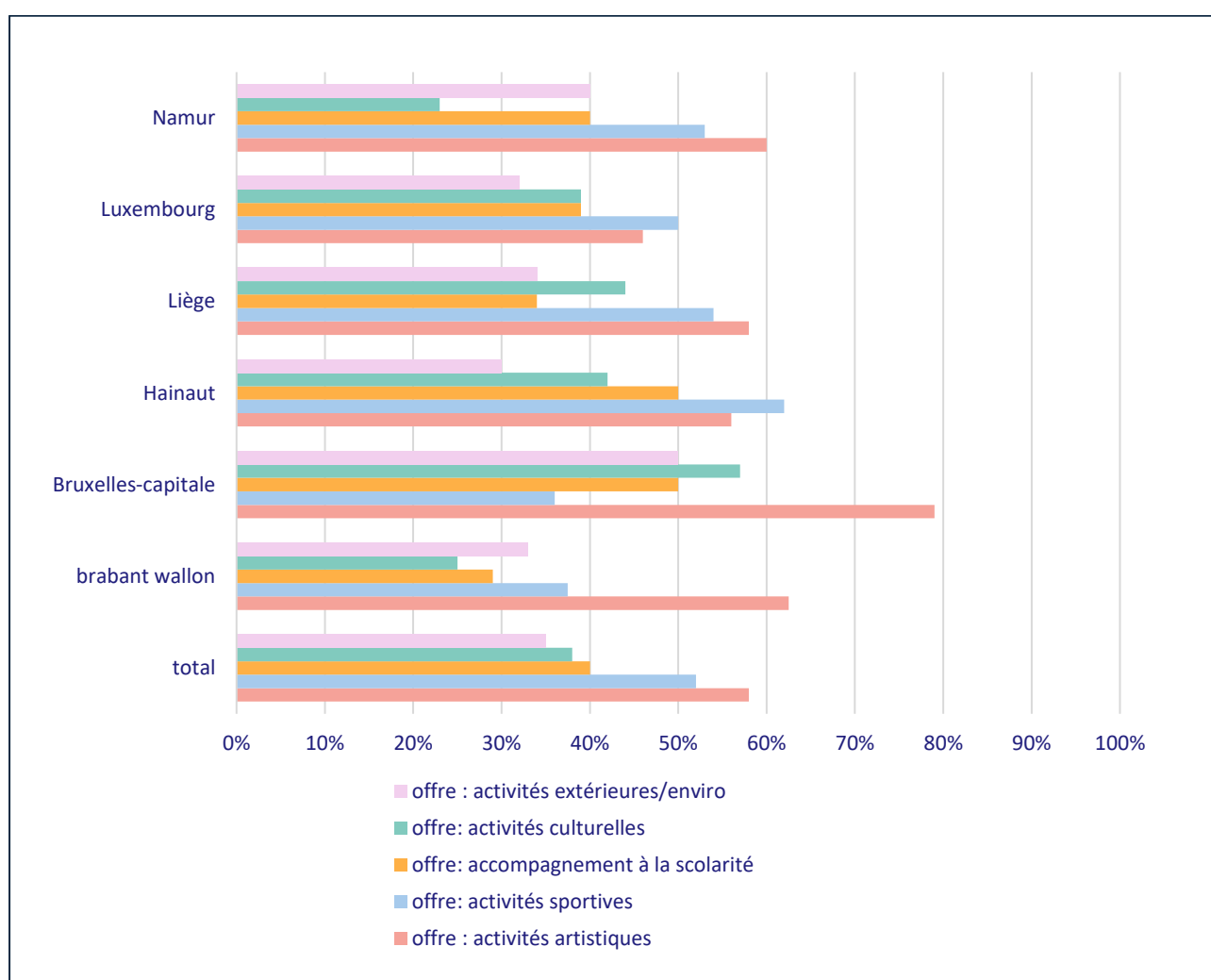
Parallèlement à ces difficultés, des parents soulignent un manque important d'informations sur la manière dont est organisé l'accueil extrascolaire. Ils souhaiteraient que leurs soient communiquées toute une série d'**informations** relatives à cette offre, en ce compris, son encadrement : qui sont les personnes responsables et à qui s'adresser en cas de problème ? / Qui sont les accueillant-e-s (en ce compris, leurs prénoms) et quelle formation ont-ils/ont-elles ? Combien sont-ils/elles ? Quels sont leurs fonctions et dans quel cadre ? Qu'est-ce qui

est proposé (ou non) aux enfants durant les périodes d'accueil en termes d'activités/animation/matériel ? etc.

Les types d'activités souhaitées

De façon plus générale, les parents évoquent des manques au niveau de la diversité de l'offre d'activités de loisirs au sein des communes, que ce soit pour les activités organisées en semaine, le weekend ou durant les vacances scolaires. Le graphe suivant nous permet de voir la proportion de communes dans lesquelles les parents ont mentionné des difficultés liées aux différents types d'offres d'activités (de façon globale mais aussi selon les différentes provinces).

Graphe 3 : Proportion de communes (total/par province) où ont été relevés des manques/difficultés par les parents en termes d'offre d'activités



Nous reviendrons ici sur les différents types d'activités que les parents souhaiteraient voir davantage développées en commençant par ceux ayant été mentionnés dans le plus grand nombre de communes.

1) les activités artistiques/créatives (58%)

Les parents qui mettent en avant un manque au niveau de l'offre d'activités artistiques/créatives au sein de la commune évoquent le plus souvent les activités en semaine (après la journée d'école et les mercredis après-midi) et lors des vacances scolaires. Concernant les activités en semaine, tout comme pour d'autres types d'activités, des parents parlent de la nécessité de davantage mettre en place des **collaborations** entre le monde de l'école, et ceux de « l'après-école » et des associations culturelles et artistiques. Certains parents évoquent le **manque d'académies** ou de places disponibles au sein de celles-ci. Alors que d'autres souhaiteraient que les enfants puissent avoir l'occasion de pratiquer les mêmes types d'activités (ex : musique, dessin, ...) hors de ce cadre institutionnel (ex : initiations, ateliers...), dans une **approche de loisirs**, d'amusement et de partage, tout en étant encadrées par de vrais professionnels.

Parmi les exemples d'activités que les parents mentionnent, on retrouve : *la musique/le chant, le théâtre/les arts de la parole, le cirque, l'art plastique, l'éveil artistique, le bricolage, le dessin, la cuisine, la photographie, la couture/le tricot, le cirque, la céramique/poterie, la menuiserie, l'infographie, la sculpture...*

2) les activités sportives (52%)

Lorsque les parents évoquent les difficultés liées à l'offre en termes d'activités sportives, ils évoquent un manque de places et de diversité dans ce qui est proposé ainsi que les difficultés liées au fait de devoir se rendre dans d'autres communes pour pouvoir pratiquer les activités souhaitées. Certains évoquent dans ce cadre l'importance de développer des **synergies** intra-communales et entre communes voisines.

Il est à noter que certains parents évoquent également des manques au niveau de l'offre d'activités sportives durant les vacances (activités ponctuelles et stages), d'autant plus que certains déplorent le fait que les clubs sportifs qui accueillent les enfants durant l'année scolaire soient généralement un arrêt des activités durant ces périodes.

Parmi les activités souhaitées mentionnées, on retrouve notamment les suivantes : *natation, danse, sport de combat et arts martiaux (judo, karaté...) /self-défense, football, gymnastique, psychomotricité, escrime, escalade, basket-ball, athlétisme, volleyball, tennis, hockey, yoga, vélo/vtt, roller/skateboard, badminton, équitation, rugby...*

Les parents sont également demandeurs d'une offre d'activités sportives « en **mode loisir** » plus que « compétition », qui ne nécessitent pas forcément de devoir être présent à deux entraînements par semaine ainsi qu'aux matchs/tournois en weekend, et qui correspondraient davantage aux souhaits de leurs enfants. L'exemple le plus souvent cité dans ce cadre est celui du football, mais ceci concerne également d'autres sports, qu'ils soient collectifs ou non.

Parmi les manques exprimés, on peut également souligner que certains parents mentionnent l'intérêt de leurs enfants de s'essayer à plusieurs sports, de pouvoir participer à des **initiations** ou d'avoir des activités **multisports**, que ce soit durant l'année ou durant les périodes de vacances, lors de stages.

3) l'accompagnement à la scolarité (40%)

Les parents qui s'expriment sur ce sujet sont demandeurs que les devoirs et leçons soient réalisés **avant le retour des enfants à la maison**, et qu'une aide puisse être apportée aux enfants dans la réalisation de ces travaux dans un **cadre adéquat** (lieu (dimensions, bruit...), mobilier, matériel...) et avec un accompagnement pédagogique adapté (particulièrement pour les enfants en difficultés d'apprentissage ou qui éprouvent des besoins spécifiques). Les parents demandent également que cet **accompagnement soit accessible à tous** ; certains parlent de gratuité.

Des parents mettent en avant le fait que l'accueil extrascolaire en milieu scolaire ne permet pas un encadrement adéquat des travaux scolaires, d'autant plus que l'accueil n'y est a priori pas dédié. Par ailleurs, les tarifs des « études » organisées dans certaines écoles après la journée scolaire sont souvent dénoncés comme trop élevés (particulièrement dans les cas de familles avec plusieurs enfants et/ou familles monoparentales). Certains parents évoquent également le **manque de places en écoles de devoirs** et l'existence d'importantes listes d'attente.

4) les activités culturelles (38%)

Certains parents mentionnent l'absence complète d'offre culturelle au sein de la commune, d'autres évoquent une offre qui n'est pas assez tournée vers les enfants et/ou les familles. Les parents souhaiteraient notamment plus d'activités **dédiées aux enfants** dans les centres culturels, et notamment, des spectacles jeune public (voire, très jeune public), davantage d'activités proposées par les ludothèques et bibliothèques destinées aux enfants, l'organisation de sorties culturelles destinées aux enfants et aux familles qui incluent l'organisation du transport, le développement d'activités plus « intellectuelles » ou scientifiques à destination des enfants (ex : robotique et informatique, débats et philosophie, expériences scientifiques, etc.), ou encore d'activités autour de l'apprentissage des langues ou en immersion linguistique.

Certains parents évoquent également le souhait que soient organisés plus de **stages** culturels (visites patrimoine, expo, découverte de différents métiers...) mais aussi des **journées « sortie » ou « découverte »** (musée, spectacle, patrimoine...) pour les enfants durant les vacances scolaires.

5) les activités extérieures et/ou environnementales (35%)

Des parents témoignent de l'intérêt de davantage développer des activités et stages liés à la découverte de la nature et à l'environnement. Selon eux, il s'agit d'une offre encore **trop rare** et lorsque ces activités sont proposées, elles affichent souvent trop vite complet. Parmi les activités évoquées, on retrouve notamment : des **activités de sensibilisation (climat, mobilité, zéro déchet...), des ateliers recyclage, des promenades dans la nature (à pied ou en vélo), la découverte de la vie des animaux de la ferme, de l'apiculture, la création de potagers collectifs...**

6) autres types d'activités

Parmi les autres types d'offres que les parents souhaiteraient voir davantage se développer autour de chez eux, on retrouve entre autres : des activités **citoyennes**, des activités **intergénérationnelles**, des activités **familiales** (parents-enfants), des activités autour de la gestion des **émotions**, mais aussi une offre plus diversifiée d'activités adaptées aux **enfants à besoins spécifiques**.

Les temporalités de l'accueil temps libre

Les périodes

En termes de périodes, certains parents mettent en avant des difficultés liées à l'absence d'accueil le **mercredi après-midi** dans certaines **écoles**.

Certains parents souhaiteraient également que soient organisées, en parallèle de l'accueil extrascolaire du **soir** et de l'accueil du **mercredi après-midi**, une offre d'**activités thématiques** encadrées par des animateurs·trices qualifié·e·s et formé·e·s dans ces domaines (ex : sport, musique, cuisine...) au sein des infrastructures scolaires, ou en dehors de celles-ci mais avec une prise en charge des enfants par les encadrants directement à partir de l'école (ex : organisation de rangs, ou accompagnement via des transports publics...). Ils évoquent également la nécessité que ces activités restent accessibles financièrement pour que tous les enfants puissent y accéder.

Au niveau des périodes de **vacances scolaires**, des parents évoquent l'importance d'une coordination de l'offre afin que **toutes les périodes** soient bien couvertes. Certains évoquent davantage de difficultés lors du mois d'août. D'autres insistent sur l'importance d'avoir accès à des stages à prix réduits (ex : stages organisés par la commune) ou activités en centres de vacances lors de toutes les semaines de vacances scolaires.

En ce qui concerne l'offre en weekend, outre les manques en termes de types d'activités déjà évoquées plus haut, certains parents insistent encore ici sur les manques d'offre **en weekend destinée aux tout-petits (2,5-5 ans) ainsi qu'aux enfants âgés de plus de 12 ans**.

Certains parents parlent également de difficultés rencontrées en cas de **journées pédagogiques** durant lesquelles un accueil n'est pas toujours organisé ou n'est pas considéré comme intéressant, voire qualitatif (encadrement type « garderie », peu de diversité au niveau de l'offre d'activités disponibles...). Des parents évoquent aussi l'impossibilité de trouver des lieux d'accueil pour leurs enfants durant les **weekends et jours fériés** lorsque ceux-ci doivent travailler et qu'ils ne peuvent compter sur le soutien de proches. La question de **l'accueil d'enfants « d'urgence » ou « ponctuelle »** (ex : le temps d'une heure ou deux par exemple en cas de rendez-vous médical) est également relevée par certains parents.

Les horaires

Les difficultés liées aux horaires évoquées par les parents concernent principalement les heures d'accueil avant et après l'école ainsi que les horaires des stages et plaines organisés durant les vacances scolaires.

Au niveau de l'accueil **extrascolaire en semaine**, les souhaits exprimés convergent vers des horaires élargis avec une heure d'ouverture à 7h (et pour certains, 6h30), et une heure de fermeture de 18H (parfois 18H30). Ces demandes émanent notamment de familles monoparentales, de personnes qui travaillent en horaire décalé, ou encore par des personnes qui ont des temps longs et/ou modalités de trajets compliquées (ex : qui dépendent de différents transports en commun).

Certains parents souhaiteraient que les enfants puissent être pris en charge par l'école le **mercredi** au moins jusque 13h (avant que débute la période d'accueil, avec par exemple la possibilité de manger un repas tartines) afin, par exemple, de pouvoir concilier le fait de pouvoir tout de même prester une demi-journée de travail avant de récupérer les enfants (ce qui s'avère plus complexe lorsque l'école se termine parfois déjà à 11h50 ou génère des soucis de trafic importants aux abords de l'école, par exemple). En ce qui concerne **l'accueil** du mercredi, des parents évoquent le souhait **d'horaires élargis** en fin d'**après-midi**.

Au niveau des **vacances**, le constat va souvent dans le même sens d'horaires trop restreints (souvent 9h-16h) qui sont souvent incompatibles avec les horaires de travail, particulièrement lorsqu'aucun accueil n'est prévu en sus le matin et le soir. Ceci concerne tant les stages durant les petites que durant les grandes vacances. Les parents souhaiteraient pouvoir se calquer sur le même type d'horaires que sur ceux sur lesquels ils peuvent compter à l'année dans le cadre scolaire et extrascolaire, évoquant dans certains cas leur réalité professionnelle qui ne diffère pas en périodes scolaires ou de vacances scolaires.

L'information des parents

L'information aux parents sur les différents lieux d'accueil et activités organisées est une thématique qui est relevée par les parents comme problématique dans de nombreuses communes. Les parents souhaiteraient que l'information soit davantage **centralisée, plus facile d'accès, plus visible**. Des parents estiment devoir beaucoup chercher pour trouver les informations, sans toujours y parvenir. Des parents reprochent également que les informations relatives aux **communes avoisinantes** ne soient pas davantage partagées ou se plaignent de ne pas recevoir les informations liées à leur commune lorsque leurs enfants n'y sont pas scolarisés (infos transmises via les écoles, dans les cartables...).

Il est suggéré que soit développé des **sites internet dynamiques**, ou plateformes interactives, dédiés à l'ATL (au niveau communal a minima) qui seraient **mis à jour** régulièrement et contenant des informations précises sur **les âges, les types d'activités proposées, l'encadrement, les prix et éventuelles réductions pratiquées, le projet d'accueil, les horaires, les modalités de transport...** Parallèlement à ces demandes, d'autres parents regrettent l'usage systématique d'internet, et notamment de Facebook, pour diffuser les informations

car ils ne disposent pas toujours des outils et applications nécessaires et sont ainsi favorables au développement d'**autres canaux** de diffusion.

Les **moments de diffusion** sont également souvent mis en cause, surtout en ce qui concerne les activités organisées durant les **vacances scolaires** : les parents se plaignent de recevoir les informations beaucoup trop tard pour pouvoir s'organiser, ou tout simplement pour encore espérer avoir de la place dans les stages ou plaines souhaités. Certains estiment qu'il serait opportun de disposer de ces informations au moins deux mois à l'avance. En ce qui concerne les activités se déroulant **à l'année** en semaine ou les weekends, les parents souhaiteraient pouvoir disposer de ces informations avant la rentrée, et si possible, à la fin de l'année scolaire précédente.

La qualité d'encadrement

Les difficultés liées à la qualité d'encadrement sont le plus souvent évoquées dans le **contexte de l'accueil extrascolaire**. Les parents estiment que les accueillant·e·s manquent souvent de **qualifications** pour accueillir les enfants. Les parents qui mettent en avant ces difficultés évoquent des manques importants en termes de pédagogie, de bienveillance, d'attention, de soins, d'écoute des enfants ou de respect de leurs besoins et de leurs rythmes. Certains parents regrettent aussi le manque de communication avec le personnel encadrant, d'autres estiment qu'ils devraient davantage recevoir davantage d'informations sur les qualifications mais aussi le rôle des personnes qui encadrent leurs enfants.

Des parents estiment qu'il s'agit plutôt de lieux « **garderie** » ; certains évoquent un personnel trop autoritaire et un cadre trop strict (cris de la part des accueillantes, règles trop sévères et non justifiées qui ne laissent pas toujours beaucoup de place à l'amusement des enfants...) ; certains vont jusqu'à dénoncer un **manque de surveillance des enfants et sécurité** (ex : enfants livrés à eux-mêmes dans la cour, absence de contrôle de l'identité des personnes venant chercher les enfants, etc.).

En parallèle de ces constats, certains parents souhaiteraient que davantage d'activités ou jeux soient proposés aux enfants et que les accueillant·e·s soient plus présent·e·s pour eux.

Mais ils évoquent aussi le **nombre insuffisant d'accueillant·e·s**, particulièrement durant les premières heures de l'accueil du soir et durant la dernière demi-heure de l'accueil du matin. Ceci génère un manque de confiance de la part des parents, qui évoquent parfois également la dimension de sécurité des enfants liée à ce faible taux d'encadrement.

Les parents qui s'expriment sur ces difficultés notent l'impossibilité de pouvoir tout gérer en sous-effectif, face à un nombre aussi élevé d'enfants : organiser des activités, aider les plus petits avec les collations ou l'accompagnement aux toilettes, répondre aux diverses sollicitations des enfants, s'occuper d'éventuels blessés, faire un retour aux parents, etc. Et ceci d'autant plus lorsqu'il n'y a qu'un·e accueillant·e présent·e (par exemple, au-delà d'une certaine heure d'accueil (ex : 16h30)).

Des parents se montrent par ailleurs bien conscients des réalités compliquées en termes de **conditions de travail** pour ce personnel, souvent occupé sous statut précaire ou bénévole,

faiblement rémunéré, aux horaires compliqués, et devant souvent travailler en nombre insuffisant au regard du nombre d'enfants présents. Les parents notent également que ceci crée aussi une instabilité au niveau des équipes, un turn-over important, et au niveau des enfants, un manque de repères essentiel.

Notons que certains parents évoquent le même type de difficulté liée au faible taux d'encadrement et au manque de qualifications du personnel encadrant dans le cadre de l'accueil durant le **temps de midi** mais aussi de **centres de vacances** (plaines), en périodes de vacances scolaires (encadrants trop jeunes, manque de qualifications pour animer des enfants, nombre trop réduit de personnel pour encadrer différentes tranches d'âges, et particulièrement pour les plus petits, etc.).

Les infrastructures

La plupart des parents qui mentionnent des problèmes liés aux infrastructures et locaux évoquent principalement ceux-ci dans le cadre de l'**accueil extrascolaire en milieu scolaire**.

Parmi les éléments problématiques, on retrouve celui de la **propreté** des **locaux** (locaux partagés, espaces dédiés également aux repas ...) mais aussi et surtout, des **sanitaires** (toilettes peu nettoyées, mauvaises odeurs, insalubrité...). Les parents mentionnent également des problèmes de **vétusté**, avec par exemple, des fuites au plafond, des bâtiments mal isolés, des locaux qui ont besoin de rénovation....

Des soucis de vétusté et des besoins de rénovations et d'entretien sont également mentionnés au niveau des **espaces extérieurs** (sol, modules de jeux...). Les parents déplorent également d'autres manques au niveau de ces espaces et suggèrent divers éléments pour rendre ceux-ci plus agréables : **abris en cas de pluie, zones d'ombres, mobilier d'extérieur (tables, bancs...), espaces verts, coin potager, terrains de sport/jeux, ou encore, dessins au sol, couleurs...**

En ce qui concerne les **sanitaires** plus particulièrement, les parents reviennent également sur des problèmes d'intimité au niveau des toilettes, de difficultés d'accès au papier toilette, d'absence de table à langer, mais aussi des soucis liés à l'éloignement des sanitaires par rapport aux lieux d'accueil (qui sont parfois même à l'extérieur du bâtiment et obligent à passer par la cour pour s'y rendre), ce qui peut par exemple poser problème lorsqu'un enfant a besoin d'aide et que personne ne peut l'accompagner... ou même l'entendre !

Les **dimensions** des locaux et leurs possibilités **d'aménagement** sont souvent mises en avant comme sources de difficultés : locaux trop petits pour le nombre d'enfants présents à l'accueil, inadaptés pour l'accueil, impossibilité d'organiser l'espaces en différents coins thématiques (repos, lecture, jeux, animations...) ou selon les tranches d'âges, difficultés pour s'approprier les espaces (notamment en cas de locaux partagés), manque d'espace de stockage et de mobilier de rangement, problèmes d'acoustique...

Par rapport à ce dernier élément, les parents évoquent des espaces trop bruyants qui ne permettent pas aux enfants de se concentrer (lecture, devoirs...) ni de se reposer ou simplement « décompresser », et qui peuvent potentiellement plus facilement engendrer des comportements agressifs.

Des parents abordent aussi la problématique de la **sécurité**. Certains évoquent un manque de sécurité lié à l'accès trop aisé aux infrastructures scolaires (manque de contrôle des entrées et sorties) ou lié à la vétusté des locaux et espaces extérieurs (ex : bosses dans la cour, revêtement pas adapté, petits murets qui risquent de s'effondrer, mauvais état des modules de jeux, rampe d'escalier dangereuse...). D'autres évoquent des risques en termes de sécurité en lien avec le manque d'encadrement (nombre d'accueillant·e·s insuffisant·e·s pour gérer des problèmes ou accidents, enfants laissés sans surveillance à différents endroits...).

Enfin, des parents parlent de l'insécurité aux abords des écoles liés à différents éléments : manque de trottoirs, parkings à proximité, travaux, manque de points lumineux... Certains parents évoquent en ce sens l'importance de sécuriser le chemin de l'école, ou encore, de prévoir des zones de « kiss and drive » sécurisées.

Si les problèmes liés aux infrastructures sont essentiellement évoqués au niveau de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire, certains parents mettent tout de même en avant des soucis de vétusté, voire d'insalubrité, de locaux utilisés dans le cadre des **mouvements de jeunesse** (fuites au plafond, mauvaise isolation, mauvais état des toilettes...) et évoquent la nécessité de rafraîchissement des lieux, et de rénovations. Certains parents évoquent également ce type de soucis au niveau des vestiaires, toilettes et douches de certains **complexes sportifs**.

L'accessibilité financière

Le plus souvent, lorsque les parents se plaignent du coût des activités destinées aux enfants, ils parlent d'activités **sportives** et d'activités **artistiques**/créatives. Le prix représente particulièrement un frein dans les familles où il y a plusieurs enfants, les familles monoparentales, et les familles qui disposent de faibles revenus. Et, bien entendu, encore davantage lorsque ces différents facteurs se cumulent.

A l'année, il faut souvent compter les **frais d'inscription, d'assurances, mais aussi l'équipement** et le **matériel** nécessaires à la pratique de ces activités, ce qui peut rendre les tarifs particulièrement élevés.

Au niveau des vacances, des parents mettent en avant le fait que les périodes de congés scolaires sont beaucoup plus importantes que les périodes de congés dont peuvent disposer les parents qui travaillent.

Les **coûts élevés des stages** (souvent entre 100 et 150 euros par semaine) ne permettent pas à tous les parents de pouvoir inscrire leurs enfants aux activités qu'ils souhaiteraient pratiquer, surtout avec de telles périodes à couvrir : 3 stages à l'année est déjà considéré comme extrêmement coûteux (surtout lorsqu'il faut les multiplier par le nombre d'enfants dans la fratrie !). Pour certains stages, il faut par ailleurs compter en **supplément des frais d'accueil** pour les périodes précédant et suivant le stage, alors que les horaires de ceux-ci sont généralement peu étendus (souvent 9h-16h).



Certains parents déclarent d'ailleurs se tourner vers les **plaines** (centres de vacances) avant tout pour des raisons financières. Mais là encore, certains estiment que cela devient difficile de payer plusieurs semaines en centres de vacances, notamment dans le cadre de familles nombreuses et/ou monoparentales. Ces difficultés d'ordre financier concernant l'accueil en plaines/centres de vacances sont d'ailleurs relevées par des parents dans une commune sur trois. Par ailleurs, certains relèvent le fait que les plaines organisées au sein des communes ne couvrent souvent pas toutes les périodes de vacances scolaires.

Les parents qui évoquent ces difficultés demandent davantage de systèmes **d'échelonnement** des paiements, d'autres souhaiteraient que soient plus systématiquement mises en place des **réductions** liées à la fratrie, au nombre d'enfants dans la famille et/ou aux revenus, ou encore que davantage d'aides soient octroyées aux familles pour l'achat ou le prêt de matériel. Certains parents évoquent encore l'importance d'une intervention de l'état ou de la commune afin que chaque enfant puisse avoir l'occasion de pratiquer au moins une activité à l'année et/ou un stage durant les vacances.

Si les difficultés liées au **coût de l'accueil extrascolaire** sont moins souvent évoquées, il est important de noter que celles-ci sont toutefois réelles pour certaines familles, particulièrement quand il y a un cumul de frais pour l'accueil du matin, de l'après-midi, du mercredi, voire du midi, et que ceci doit être multiplié par le nombre d'enfants composant la famille. Certains parents plaident pour que l'on pratique des tarifs adaptés en fonction des salaires et du nombre d'enfants inscrits. D'autres parents estiment par ailleurs que les frais liés à l'accueil extrascolaire en milieu scolaire sont trop importants au vu de ce qui est proposé aux enfants durant ces périodes.

L'accessibilité géographique des lieux d'activités/d'accueil

Lorsque les parents évoquent les difficultés d'accès géographique, ils parlent, avant toute autre chose, des soucis qu'ils ont pour **véhiculer** les enfants jusqu'aux activités juste après l'école et le mercredi après-midi (école dont les horaires coïncident très rarement aux horaires des parents lorsque ceux-ci travaillent), mais parfois aussi en weekend.

Ceci s'avère d'autant plus compliqué dans les familles où il y a plusieurs enfants, lorsqu'il faut jongler entre les différents horaires et lieux d'activités. Parallèlement à ces constats, plusieurs parents évoquent le fait qu'ils inscriraient plus facilement leurs enfants à diverses activités souhaitées si le transport était organisé.

Outre la question de l'**incompatibilité des horaires**, les soucis d'accès concernent aussi les moyens de locomotion à disposition, et notamment le fait de ne pas disposer d'une **voiture** dans certains cas, ou de **transports en commun** accessibles dans d'autres cas. Ces problèmes se posent avec encore plus d'acuité dans les **villages** peu ou moins desservis. Les **temps de trajet** peuvent aussi constituer un frein, lorsqu'il est impossible de trouver les activités souhaitées à proximité ou que les zones à traverser sont fort embouteillées par exemple.

Certains parents déplorent plus particulièrement l'absence ou le manque de transports qui assurent un accès à différents lieux de loisirs ou de détente au sein de la commune (ex : piscine, hall sportif, centre culturel, centre de vacances, académie...).

Face à ces constats, certains parents évoquent la nécessité de développer des **partenariats** avec des associations ou clubs pour pouvoir proposer en semaine des activités après la journée scolaire dans le cadre de l'établissement scolaire, ou de développer d'autres types de partenariats qui permettraient de faciliter le transport des enfants vers différents lieux d'accueil et de loisirs.

Par ailleurs, des parents évoquent la question de l'**insécurité** « routière » pour les personnes qui voudraient opter pour la **mobilité douce** (piétons, vélos...) en raison du mauvais état de routes, de trottoirs, de l'absence de pistes cyclables ou encore d'un flux trop important de voitures qui s'arrêtent de façon dangereuse ou se stationnent mal aux abords des lieux d'accueil et de loisirs des enfants.

L'accessibilité des enfants à besoins spécifiques

Si ces problèmes sont moins souvent répercutés dans le cadre de l'analyse des besoins, en raison notamment du cadre d'investigation (échantillon limité, diffusion ciblée...), il s'agit souvent d'éléments particulièrement problématiques pour les parents d'enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques auxquels il convient de porter une réelle attention en vue de garantir l'accès à un accueil de qualité avant et après l'école, ainsi que des moments de loisirs enrichissants et épanouissants pour **tous** les enfants.

Les parents qui évoquent les soucis d'accessibilité aux enfants à besoins spécifiques parlent non seulement d'**infrastructures** peu adaptées (ex : lieux d'accueil extrascolaire, bibliothèques, musées, centres culturels, mais aussi aires de jeux extérieures, trottoirs...), notamment dans le cadre des accès PMR, mais aussi d'un **manque de diversité au niveau des**

activités proposées (et particulièrement les activités sportives et artistiques), d'un **manque de visibilité des activités accessibles, et d'un manque de formation du personnel accueillant**. Certains parents mettent en avant la nécessité de pouvoir prendre en compte les différents besoins des enfants à besoins spécifiques en fonction de leur situation (ex : handicap moteur, surdité ou déficience auditive, autisme, dysphasie...).

Des parents évoquent également des cas d'enfants qui ne souffrent pas d'un handicap en tant que tel mais qui ont besoin d'un **accompagnement adapté**, de personnes davantage formées pour les encadrer afin de garantir un accueil respectueux du bien-être des enfants (ex : enfants « dys », qui ont des troubles d'apprentissage, enfants dit « hyperactifs », etc.), notamment dans le cadre de l'accueil extrascolaire et les écoles de devoirs.

Ce que les opérateurs en disent...



Les trois grandes thématiques les plus souvent pointées par les coordinations ATL comme étant les plus problématiques pour les opérateurs sont :



- Les **infrastructures**, et particulièrement l'aménagement des espaces, leurs dimensions ainsi que les soucis liés à la propreté.
- **L'encadrement**, qui concerne tant le taux d'encadrement des enfants (nombre de professionnel·le·s par nombre d'enfants) que la qualité de l'encadrement.
- La **formation continue**, les soucis principaux portant sur l'organisation des remplacements, l'offre disponible ainsi que la localisation des lieux de formation.

Si l'on regarde ce classement selon les provinces dans le tableau 4 ci-dessous, on observe que deux provinces se démarquent quelque peu. En effet, dans les provinces de Namur et du Brabant wallon, la thématique de la formation continue n'est pas reprise dans le classement des trois plus importantes préoccupations, mais bien celle de la gestion pour la province du Brabant wallon, et celle de la coordination pour la province de Namur.

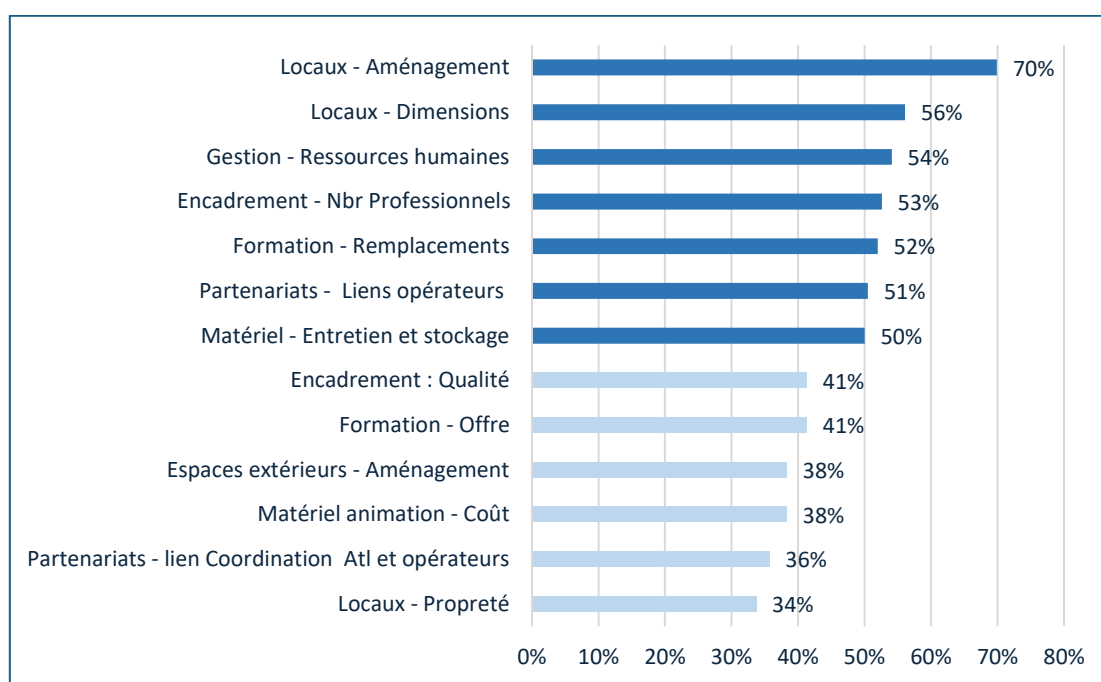
Tableau 4 : Pourcentage de communes dans lesquelles les thématiques suivantes ont été pointées comme étant les plus problématiques pour les opérateurs (choix de 3 thématiques maximum par commune sur un total de 9 thématiques proposées)

	Total	Brabant wallon	Bruxelles-Capitale	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Infrastructures	63%	67%	57%	66%	62%	64%	60%
Encadrement	51,5%	42%	64%	48%	56%	43%	60%
Formation continue	43%	33%	57%	46%	44%	46%	33%
Matériel d'animation	33%	29%	29%	42%	30%	25%	37%
Coordination et partenariats	33%	21%	36%	32%	32%	36%	40%
Gestion	27%	38%	21%	20%	32%	21%	30%
Accessibilité géographique	11%	8%	14%	8%	12%	18%	10%
Accessibilité enfants à besoins spécifiques	11%	17%	0%	10%	10%	14%	10%
Coût	8%	13%	7%	14%	2%	7%	7%

Comme déjà indiqué dans l'introduction, il est important de préciser que la plupart des opérateurs interrogés dans le cadre des analyses des besoins sont des opérateurs de type AES (accueil extrascolaire), EDD (écoles de devoirs) et CDV (centres de vacances). Si d'autres types d'opérateurs (ex : associations culturelles, clubs sportifs...) ont pu dans certains cas être interrogés, il ne semble en effet pas toujours facile pour les coordinations ATL de recevoir des retours de ces types d'opérateurs.

Conformément aux parties de ce rapport consacrées aux besoins exprimés par les enfants et par les parents, nous reviendrons ici sur les principaux besoins exprimés par les opérateurs, en nous appuyant sur les commentaires laissés par les coordinations ATL suite à leur récolte de données auprès d'opérateurs de leur commune. Avant d'entrer dans ces différentes thématiques, le graphe ci-dessous permet déjà d'avoir un aperçu des éléments perçus comme problématiques ou sources de difficultés dans au moins une commune sur trois (éléments en bleu clair) et dans au moins une commune sur deux (éléments en bleu foncé).

Graphe 4 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les OPÉRATEURS :



Les infrastructures

Les remarques formulées à propos des infrastructures concernent tout d'abord la **dimension** des locaux utilisés dans le cadre de l'accueil extrascolaire : ceux-ci sont souvent jugés trop petits au vu du nombre important d'enfants présents et mal insonorisés ; ce qui empêche l'organisation de diverses activités/animations au sein de ces espaces et entraîne dans certains cas énormément de **bruit**, créant des conditions d'accueil et de travail parfois difficilement supportables. D'autres évoquent au contraire des espaces trop grands, peu contenant où il est compliqué d'installer des séparations.

La question des **types** de locaux disponibles, souvent jugés **peu adaptés** (par exemple, l'espace dédié à la cantine), et des difficultés d'aménagement de ceux-ci font également partie des difficultés les plus souvent évoquées : les locaux dont dispose l'accueil extrascolaire ne permettent notamment pas, dans la plupart des cas, d'organiser l'accueil en coins ateliers, espaces de jeux et des endroits « détente et repos » distincts en vue de mieux respecter les besoins et attentes des enfants et des jeunes.

Du fait du partage de locaux, certains opérateurs rapportent des difficultés pour s'approprier les espaces et évoquent, dans certains cas, des points de tension entre personnel accueillant et personnel enseignant au sujet de **l'occupation** de ces lieux qui peuvent avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'accueil.

Le manque d'**espace de stockage et de mobilier de rangement** pour le matériel fait également partie des difficultés relevées, et certains mentionnent l'impossibilité de pouvoir laisser des projets en suspens pour poursuivre les jours suivants, de pouvoir laisser sécher des bricolages, etc.

L'accès aux toilettes fait également partie des problèmes soulevés en termes d'infrastructures : certains évoquent leur éloignement du lieu d'accueil et/ou de leur situation à l'extérieur du bâtiment ; d'autres évoquent le caractère inadapté de celles-ci, surtout pour les plus petits, et/ou l'absence de coins à langer.

Différents problèmes liés à la **vétusté et à la propreté** des lieux sont également mentionnés : la plupart des commentaires concernent les sanitaires qui sont décrits comme insalubres et/ou peu souvent nettoyés, mais des problèmes sont également pointés au niveau des locaux où se déroule l'accueil : fuites au plafond, mauvaise isolation, humidité, manque de propreté en raison du partage de locaux (ex : réfectoires). Certains opérateurs soulignent également que le chauffage s'arrête de fonctionner bien avant la fin de la période d'accueil, ce qui crée des conditions d'accueil, mais aussi de travail, particulièrement difficiles en hiver.

Enfin, des soucis liés à la **sécurité** sont également pointés par les opérateurs. Certains évoquent la question de la trop grande accessibilité des lieux d'accueil et l'importance de sécuriser les entrées et sorties dans les écoles (parlophones, badges d'accès, surveillance accrue aux entrées et sorties...). D'autres évoquent des questions de sécurité liées aux locaux et infrastructures vieillissants ou mal entretenus (normes de sécurité non respectées, planches branlantes, escaliers non sécurisés, manque d'éclairages extérieurs, modules dangereux, barrières qui ne tiennent pas, sol de la cour à rénover...), ou encore de problèmes d'insécurité aux abords de l'école dus à la proximité des parkings, de voitures mal garées, d'éclairages insuffisants...

Si les problèmes pointés au niveau des infrastructures sont le plus souvent évoqués dans le cadre de l'accueil extrascolaire en milieu scolaires, des problèmes de vétusté et de dimension de locaux ont également été rapportés dans quelques communes pour les infrastructures des **mouvements de jeunesse** et des **maisons de jeunes**.

L'encadrement

Taux d'encadrement

Au niveau de l'accueil extrascolaire, les opérateurs mettent souvent en avant le **nombre insuffisant d'accueillant-e-s** (extrascolaires) par rapport au nombre d'enfants présents. Or l'accueil implique de nombreuses tâches diverses et variées et nécessite de s'adapter aux différentes tranches d'âges présentes. Il s'avère d'autant plus difficile de garantir un accueil de qualité avec un **faible taux d'encadrement lorsque des tout petits** sont présents et nécessitent une attention et un accompagnement plus importants. Dans cette optique, certains opérateurs évoquent l'importance qu'il y ait au minimum deux accueillant-e-s pour l'accueil du soir car il est compliqué de gérer seul les enfants d'âges variés, particulièrement lorsque qu'il faut apporter davantage d'aide et de soins aux enfants de maternelle.

Avec un nombre insuffisant d'accueillant-e-s au regard du nombre d'enfants, certains témoignent d'importantes difficultés pour proposer un accueil de qualité, avec des animations, des activités, une attention envers les enfants de tous âges, l'organisation de divers coins/espaces... L'accueil est ainsi décrit comme étant souvent **réduit à de la gestion/surveillance des enfants**, faute de moyens adéquats.

Certains opérateurs vont jusqu'à évoquer une réelle impossibilité de respecter les normes ONE pour un accueil de qualité dans les moments où les enfants sont en plus grand nombre, c'est-à-dire, à la fin de l'accueil du matin, et début de l'accueil de l'après-midi. Et les choses se complexifient encore en cas d'absences du personnel, qu'il est très difficile de remplacer, surtout au pied levé.

Certains opérateurs évoquent aussi la question **du temps de midi** en tant que moment extrêmement compliqué à gérer avec un nombre réduit d'encadrants au vu de l'importance du nombre d'élèves qui restent à l'école à ce moment.

Si les problèmes relatifs au taux d'encadrement sont le plus souvent évoqués dans le cadre de l'accueil extrascolaire en milieu scolaire, certains évoquent également cette problématique pour les **centres de vacances** (besoin de plus de personnel pour encadrer les enfants, surtout dans les groupes multi-âges, et comprenant des plus petits) et pour les **écoles de devoirs** (difficultés d'apporter une aide individualisée, besoin essentiel de bénévoles pour pouvoir fonctionner...).

Qualité d'encadrement

Parallèlement au taux d'encadrement se pose la question de la qualité de l'accueil. Si celle-ci dépend en partie du nombre d'accueillant-e-s présent-e-s, ceci suppose également l'engagement de **personnel formé et compétent** pour encadrer correctement les enfants. Les opérateurs soulignent ici la difficulté pour trouver du personnel de qualité en accueil extrascolaire en raison du **statut** précaire des travailleurs et des **conditions de travail** difficiles (ex : horaires de travail coupés et réduits, manque de considération/reconnaissance et de valorisation, rémunération faible...). Beaucoup d'opérateurs évoquent ici un **manque de motivation** des travailleurs, qui parfois occupent ces places « en attendant de trouver un vrai travail ». Ceci entraîne par ailleurs de l'absentéisme, un turn-over important, des difficultés de

remplacement, la nécessité, dans certains cas, d'engagement pour de courtes périodes de personnes ALE non formées et peu motivées...

Ces difficultés pour trouver du personnel qualifié sont également rapportées par certains opérateurs dans le cadre des **centres de vacances** (animateurs qualifiés trop coûteux, horaires limités et/ou peu attrayants...).

La formation continue

La difficulté la plus souvent évoquée à propos de la formation continue est celle des **remplacements** des accueillant·e·s qui s'avèrent souvent compliqués à mettre en œuvre, voire impossibles, durant ces périodes. Comme déjà évoqué plus haut, il est en effet compliqué de trouver du personnel qualifié pour travailler avec les enfants pour effectuer des remplacements de quelques heures.

L'**offre** de formation est également en tête de liste des difficultés éprouvées en matière de formation. Plusieurs opérateurs parlent de contenus inadaptés par rapport aux réalités de terrain, d'une offre peu renouvelée, de formations trop superficielles qui ne rentrent pas assez en profondeur dans la matière, ou de formations jugées trop « abstraites » pour les accueillant·e·s. Certains soulignent également le fait que quelques thématiques sont fort demandées et donc directement complètes ou nécessitant des inscriptions sur listes d'attentes.

Parmi les demandes les plus souvent mentionnées en termes de contenus, figurent en tête de liste les deux thématiques suivantes :

- **Premiers secours / Soins**
- **Gestion des situations conflictuelles** : comment gérer les comportements violents et la communication : avec les enfants/entre enfants/avec les parents/avec les collègues.

On retrouve également dans les témoignages des opérateurs l'importance de développer des formations centrées sur le **partage d'expériences** de terrain, qui permettent à la fois de confronter les vécus, mais aussi d'aider les professionnel·le·s dans la recherche de solutions/clés en vue d'un accueil de meilleure qualité.

Les autres contenus de formation évoqués sont les suivants :

- *les relations avec les enfants ;*
- *l'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques/TDAH ;*
- *le harcèlement ;*
- *le bien-être de l'enfant/la psychologie de l'enfant ;*
- *la gestion des émotions des enfants ;*
- *formation à divers jeux de groupe, bricolages, activités créatives... /comment organiser des jeux/activités dans un groupe d'enfants d'âges différents ;*
- *formations relatives aux façons de poser des limites sans tout interdire (dans un contexte d'accueil extrascolaire) ;*
- *formation au soutien scolaire ;*
- *formation sur le numérique/ nouvelles technologies chez les enfants.*

Parmi les autres sources de difficultés éprouvées, les opérateurs évoquent également un manque de **motivation** chez certains accueillant·e·s dû à un manque de reconnaissance dans leur travail et à la précarité de leur statut. Certains attirent l'attention sur le fait que les accueillant·e·s ne sont pas payé·e·s durant ces formations ; d'autres qu'il est parfois difficile de motiver le personnel bénévole à s'inscrire dans ce type de démarche.

Pour certains opérateurs, il conviendrait à tout le moins d'adapter les **horaires** de formation en fonction des horaires des accueillant·e·s. D'autres relèvent également que certains accueillant·e·s aimeraient pouvoir bénéficier de formations en équipe, ce qui n'est pas toujours possible pour pouvoir assurer l'accueil des enfants (ex : maximum deux à partir en formation en même temps).

Enfin, certains opérateurs évoquent la question des **lieux** de formation en tant que frein à la participation : manque de transports en commun, déplacements longs, personnes qui ne disposent pas d'un véhicule... Le facteur géographique semble constituer dans certains cas un obstacle, qui peut éventuellement orienter ou limiter les choix possibles en termes de contenus accessibles. Le fait que certaines formations puissent être données en visioconférence est considéré par certains opérateurs comme un réel avantage, même s'ils reconnaissent que ce format ne peut convenir à tous les types/contenus de formations.

La gestion

Les problèmes de gestion les plus souvent évoqués concernent la gestion des **ressources humaines** dans le cadre de l'accueil extrascolaire. Ces difficultés, déjà évoquées plus haut à divers endroits concernent notamment les éléments suivants : difficultés de trouver du personnel compétent et qualifié, problèmes complémentaires pour trouver du personnel de remplacement (avec parfois même un·e coordinateur·trice ATL amené·e à remplacer un·e accueillant·e sur le terrain), obligation de travailler en effectif réduit dans des conditions difficiles (ex : nombre d'enfants important de divers âges), turn-over important, faible motivation au travail/à la formation liée à un statut précaire et des horaires compliqués/entrecoupés...

Un certain nombre de remarques émises par les opérateurs concernent également la lourdeur des **démarches administratives** que doivent assumer les associations et clubs : certains estiment que cela s'avère chronophage et que ceci peut parfois se faire au détriment de la qualité de l'accueil, d'autres évoquent le manque de personnel qualifié pour gérer ces aspects, qui sont parfois même pris en charge par des bénévoles.

Le matériel d'animation/d'accueil

Les difficultés liées au matériel sont le plus souvent évoquées dans le contexte de l'**accueil extrascolaire en milieu scolaire**. Les commentaires concernent le manque d'espace de **stockage** mais aussi la **qualité** du matériel disponible.

On déplore souvent le manque de lieux et d'armoires pour ranger les jeux et le matériel, ce qui s'avère peu pratique au quotidien surtout dans des lieux polyvalents, qui accueillent d'autres groupes et activités. Certains évoquent le fait que les créations des enfants ne

peuvent pas facilement être entreposées, d'autres parlent du fait que les lieux ne sont pas suffisamment sécurisés et que le matériel n'est pas toujours retrouvé ou est abîmé d'un moment d'accueil à un autre. Au niveau du matériel en lui-même certains font état de jouets/jeux et de matériel de récupération vieillots ou mal entretenus, et pointent la nécessité de renouvellements plus récurrents. D'autres évoquent des manques au niveau de certains types de matériel : matériel pour activités sportives, jeux de société, matériel pour aider aux devoirs (dictionnaires, Bescherelle...), jeux/jouets adaptés à toutes les tranches d'âges, jeux/matériel avec un intérêt pédagogique (malles cirque, malles musique, malles découverte de la nature, expériences scientifiques...).

Ces difficultés tant en termes de qualité de matériel que d'espaces de stockage sont également évoquées par quelques opérateurs dans le cadre des **mouvements de jeunesse** et de **centres de vacances**.

La coordination des acteurs et partenariats

Un nombre important d'opérateurs d'activités et de stages pointent la nécessité de créer davantage de **liens** entre eux, de trouver des **lieux de rencontre et/ou de partage** d'informations, et de véritablement créer des réseaux. Ils soulignent l'intérêt notamment de mieux **coordonner** ensemble les différentes périodes d'accueil des enfants. Parmi les différents types de partenariats et collaborations mentionnées, on retrouve notamment : l'organisation de stages mixtes, la création d'un réseau de ressources (pédagogiques, administratives, matérielles...) en vue notamment de diminuer les coûts, l'organisation d'activités (ex : partenariats entre accueil extra-scolaire et bibliothèques/associations sportives et culturelles...), les échanges sur les pratiques professionnelles (ex : comment résoudre des problèmes similaires...) ...

Des opérateurs mettent par ailleurs en avant la difficulté encore plus grande pour certains petits clubs ou associations de faire des partenariats, par manque de temps et d'effectifs, avec une impression de chacun travailler dans son coin sans pouvoir mettre en place des collaborations qui pourraient s'avérer intéressantes.

Des **écoles de devoirs et accueils extrascolaires** sont en demande de plus d'échanges avec le milieu de **l'enseignement**, et notamment de moments de rencontre avec les directions/enseignants dans une perspective de plus grande prise en considération du bien-être de l'enfant dans sa globalité, de développement de partenariats (matériel, infrastructures...) mais aussi de connaissance et de reconnaissance des différents secteurs et de leurs missions respectives. Certains opérateurs mettent en avant le rôle de « pont » que doit (ou devrait) jouer de l'accueil extrascolaire entre parents et écoles, certains parents ne voyant jamais les enseignant-e-s avant et après la journée d'école, mais uniquement les accueillant-e-s.

Certains opérateurs mettent également en avant l'importance d'organiser davantage de moments de **partage et de réflexions entre accueillant-e-s** de différentes structures ou implantations autour de leurs expériences et pratiques professionnelles.

Concernant les partenariats à mettre en œuvre, on retrouve également le souhait de certains opérateurs (et accueillant·e·s) de mettre en place davantage de moments de rencontre avec la **coordination ATL** de la commune, et notamment de visites sur le terrain. Ceci concerne principalement des opérateurs d'accueil extrascolaire, écoles de devoirs ou centres de vacances. En parallèle, certains opérateurs mettent en avant les difficultés pour les coordinations à travailler ou échanger avec des **associations et clubs sportifs**, qui par ailleurs n'ont pas toujours connaissance de ce qu'est l'ATL et des missions du·de la coordinateur·trice ATL.

L'accessibilité géographique

Au niveau des difficultés d'accès, certains opérateurs pointent le manque de **transports en commun** disponibles (arrêts trop éloignés, faible fréquence...), particulièrement dans les **zones rurales**. D'autres évoquent le manque de **parkings** à proximité de divers lieux d'activités. Ces éléments sont le plus souvent mis en avant pour les centres de vacances, les clubs sportifs, les piscines et hall sportifs communaux, les lieux où sont proposées des activités culturelles, ou encore les activités environnementales/extérieures.

Un certain nombre d'opérateurs soulignent la difficulté pour une part importante de parents de devoir **véhiculer** les enfants vers les lieux d'activités étant donné l'**incompatibilité des horaires avec ceux de leur travail**, d'autres pointent par ailleurs les problèmes de **déplacements éloignés et parfois coûteux** (ex : vers d'autres communes) pour pouvoir pratiquer les activités souhaitées.

Plusieurs opérateurs plaident pour que soient organisées au niveau communal des modalités de transport des enfants des écoles vers les lieux d'activités, après l'école et le mercredi après-midi notamment, au travers par exemple de l'utilisation des bus communaux ou de rangs organisés.

L'accessibilité des enfants à besoins spécifiques

Dans le cadre des difficultés d'accès aux enfants à besoins spécifiques, plusieurs opérateurs évoquent l'inadaptation de différents locaux aux **PMR**, que ce soit dans le cadre d'activités sportives et culturelles, ou encore de l'accueil extrascolaire, des centres de vacances et des écoles de devoirs.

Des opérateurs parlent également d'un manque de **formation** du personnel, qui ne sent pas toujours outillé pour accueillir des publics spécifiques, et évoquent dans ce cadre le besoin de modules de sensibilisation/formation (autisme, trisomie, handicap mental, handicap physique...). Certains évoquent également les difficultés que peuvent représenter des coûts supplémentaires pour encadrer des publics à besoins spécifiques (taux d'encadrement supérieur, engagement de personnel spécialisé...).

La plupart des opérateurs qui évoquent la question de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques affirment se trouver dans des démarches de gestion de ces types de demandes **au cas par cas**.

L'accessibilité financière

La problématique du coût est moins évoquée du côté des opérateurs. Ceux qui en parlent témoignent tout d'abord de la difficulté pour certaines familles de pouvoir offrir plusieurs activités/stages à leurs enfants, particulièrement dans les familles où il y a plusieurs enfants, les familles monoparentales et/ou qui ne disposent que de faibles revenus du travail. Ces difficultés sont particulièrement relevées dans le cadre de **stages sportifs** durant les vacances.

En parallèle, certains opérateurs mettent en avant les difficultés à mettre en place des stages à un **tarif** plus accessible en raison de divers frais fixes qui pèsent de façon importante sur la facture (location ou achat de matériel parfois onéreux, entretien, chauffage, personnel qualifié, communication, assurances...).

Certains opérateurs de type **accueil extrascolaire et EDD** mentionnent par ailleurs les difficultés pour organiser des activités de type « excursions » dans les périodes d'accueil, car ceci imposerait de demander une participation financière aux parents trop importante (transports, coût de l'activité...).

Parmi les demandes des opérateurs concernant ces difficultés liées aux prix et en vue d'assurer une plus grande accessibilité, on retrouve surtout des **demandes d'interventions financières ou matérielles au niveau local** : possibilités d'utiliser des locaux gratuitement, chèques activités destinés aux enfants, utilisation du bus communal...

Synthèse :

Principaux enjeux et besoins relevés dans les analyses des besoins en vue d'un ATL plus qualitatif et plus accessible



VERS PLUS DE QUALITÉ

UNE OFFRE D'ACCUEIL/D'ACTIVITÉS ADAPTÉE AUX BESOINS ET ATTENTES DES ENFANTS ET DES JEUNES

✓ Plus d'offre de qualité, diversifiée, adaptée aux tout-petits, âgés entre **2,5 ans et 5 ans**, mais aussi aux **12 ans et plus** (à l'année et durant les vacances scolaires)

✓ Une offre qui correspond aux **besoins et attentes** des jeunes : être à leur écoute !

- Dans le respect des **droits** de l'enfants et de leur bien-être, adaptée à leurs rythmes en fonction notamment de leur âge
- Des domaines et thématiques d'activités **souhaités** par les enfants et les jeunes
- Une offre **plus flexible et plus ouverte**, notamment :
 - ↳ Plus d'offre sportive hors compétition (sport « plaisir »), d'offres multi-sports ou multi-activités (à l'année et pendant les vacances), d'offre artistique plus accessible hors du circuit académique (art « plaisir »)
 - ↳ Des activités ponctuelles proposées de manière régulière qui ne demandent pas forcément de s'y investir toute l'année (ex : initiations sportives, initiations à des activités artistiques et musicales, organisation de visites ou sorties d'un jour...)
 - ↳ Des lieux où se retrouver entre enfants du même âge en dehors de l'école pour s'amuser ensemble, discuter, jouer, en toute sécurité : à l'extérieur mais aussi à l'intérieur

✓ Une offre mieux **coordonnée** au niveau local : diversité, couverture des différentes périodes, partenariats en vue par exemple d'offres « multi-activités » ...

UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE QUALITÉ

✓ **Un encadrement de qualité**

- Du personnel **formé**, qualifié : plus de formations, d'échanges entre diverses parties prenantes, de partages d'expériences, d'intervisions, de ressources et outils...
 - ↳ Implique une réelle réflexion et organisation du temps de travail : besoin de véritables solutions pour inclure ces moments dans un temps de travail, de vraies possibilités de remplacement, des lieux et horaires de formation adaptés...
- Un personnel **stable et motivé**

- Un personnel **soucieux du bien-être** des enfants, **attentionné**, à l'écoute des enfants, de leurs rythmes et de leurs besoins
- Du personnel en **nombre suffisant** en lien avec le nombre d'enfants



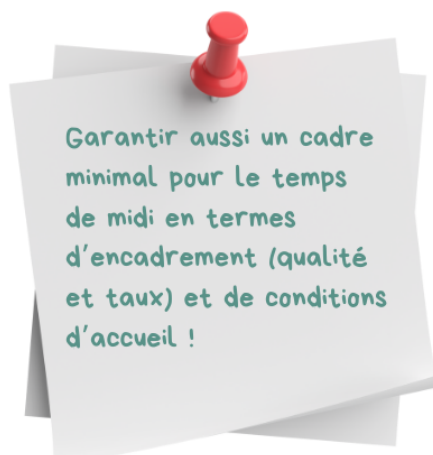
Nécessaires valorisation et professionnalisation du personnel accueillant et augmentation du taux d'encadrement si on veut réellement viser un accueil de qualité !

✓ Des moments de qualité

- Des **possibilités diverses et variées pour jouer, s'amuser mais aussi se détendre et se reposer** en étant à l'écoute des besoins des enfants et des jeunes : jeux d'extérieur et d'intérieur libres et/ou animés, ateliers encadrés, coins doux et/ou coins calmes, etc.

✓ Des conditions d'accueil de qualité

- Une **organisation réfléchie et concertée** avec toutes les parties prenantes impliquées (direction, enseignant, personnel accueillant, personnel d'entretien...) des lieux d'accueil extrascolaire en milieu scolaire
- Des **infrastructures scolaires** sécurisées, entretenues, rénovées (locaux et espaces extérieurs)
- Des **espaces propres**, avec une attention particulière pour les sanitaires
- Des **lieux adaptés** (ex : travail sur l'acoustique) et éventuellement modulables (« coins », espaces multiples...)
- Des possibilités d'**ouverture vers l'extérieur**, en dehors des infrastructures scolaires : accès à d'autres types de locaux et espaces, sorties organisées, parcs et espaces publics, partenariats avec associations, bibliothèques, centres culturels...
- Des **espaces de rangement et de stockage** de matériel suffisants
- Un accès à du **matériel** de qualité adapté pour les différentes tranches d'âges, pour les activités intérieures et extérieures, dont le renouvellement peut être assuré



Garantir aussi un cadre minimal pour le temps de midi en termes d'encadrement (qualité et taux) et de conditions d'accueil !

VERS PLUS D'ACCESSIBILITÉ

DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUTES LES FAMILLES

- ✓ Dispositifs/Mécanismes de **soutien financier vers les familles** liés aux enfants pour permettre à tous les enfants en FWB de pouvoir participer à des activités durant l'année mais aussi pendant les vacances scolaires (ex : chèque sport/activité, chèque « stage », déductions fiscales...).
- ✓ Mise en **réseaux et partenariats** (associations, infrastructures communales, opérateurs d'accueil, opérateurs culturels et sportifs...) pour diminuer les différents frais liés à l'accueil (locaux, matériel...) durant l'année mais aussi les vacances scolaires
- ✓ **Aides complémentaires** aux familles monoparentales, familles nombreuses, familles plus précarisées, afin que les enfants puissent avoir accès à des activités à l'année et durant les vacances scolaires, mais aussi à l'accueil extrascolaire



Être attentif au fait de ne pas favoriser le développement d'un accueil durant le temps libre « à deux vitesses » en raison des tarifs pratiqués (ex : stages thématiques (sportifs, artistiques...) vs centres de vacances/ accueil extrascolaire vs activités extrascolaires...) : importance d'assurer l'accessibilité tout en assurant un réel accueil de qualité de part et d'autre !

UNE INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS ET DIFFUSÉE AUX BONS MOMENTS

- ✓ Des informations **diffusées plus tôt** : en fin d'année scolaire pour les activités de l'année à venir, et minimum 2 mois à l'avance pour les activités organisées durant les vacances scolaires
- ✓ Une information centralisée, mais aussi diffusée via **différents canaux** afin de toucher l'ensemble des familles concernées (y compris celles dont les enfants sont scolarisés en dehors de la commune, les familles des communes avoisinantes...)
- ✓ Une information **claire, précise** (conditions d'accueil), **actualisée** régulièrement
- ✓ Une information **accessible à tous** : avec une attention particulière pour les familles plus éloignées des canaux d'information ou qui ne maîtrisent pas la langue française.

UN ACCÈS FACILE ET SÉCURISÉ VERS LES LIEUX D'ACCUEIL/D'ACTIVITÉS

- ✓ Une offre de **transports publics** accessible, adaptée aux besoins des enfants et des jeunes, et de leurs parents pour se rendre vers les différents lieux d'accueil/d'activités
- ✓ Des **solutions pour accompagner** les enfants de façon sécurisée après l'école vers différents lieux d'accueil/activités (ex : rangs, ramassage en bus, accompagnement en transports en commun...).
- ✓ La **sécurisation** des abords des écoles et des lieux d'activités mais aussi des trajets domicile/école/activités (trottoirs et routes en bon état, passages pour piétons, pistes cyclables, kiss and drive, éclairage...) pour favoriser la mobilité douce.

DES PÉRIODES ET HORAIRES SUFFISAMMENT COUVERTS

- ✓ Une nécessaire **coordination** de l'offre au niveau local pour couvrir l'ensemble des périodes de vacances scolaire
- ✓ Des **horaires élargis** des journées de stages/plaines durant les **vacances scolaires**
- ✓ La garantie des capacités d'accueil accessible à tous en adéquation avec le principe de **conciliation vie familiale vie professionnelle**, et qui plus est, dans un contexte d'ouverture vers une plus grande flexibilité des conditions de travail (ex : accueil durant le weekend, horaires plus élargis en soirée, etc.)

UN ACCUEIL DE QUALITÉ POUR LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

- ✓ La **formation et la sensibilisation des professionnels** aux enjeux et problématiques liés à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques
- ✓ L'accès à des **activités de qualité diversifiées** pour les enfants à besoins spécifiques durant l'année mais aussi durant les vacances scolaires
- ✓ Une **information claire et systématique sur l'accessibilité** des accueils/activités aux enfants porteurs de handicap (ex : accès PMR) ou des diverses dispositions mises en place pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Conclusion



L'intérêt d'une analyse des besoins à plusieurs voix

Ce rapport démontre tout l'intérêt de récolter l'avis de différents types d'acteurs concernés dans le cadre des analyses des besoins en matière d'accueil durant le temps libre. En effet, si l'on observe une certaine convergence de vues sur différentes thématiques, on constate aussi des points d'attention spécifiques en fonction de la place de chaque partie prenante.

Les enfants, en tant que bénéficiaires finaux, sont davantage susceptibles de donner leur avis sur des éléments plus perceptibles, qui les touchent de façon plus directe, comme les activités souhaitées. Ils expriment leur ressenti, voire des émotions, liés à ces éléments vécus, et sont centrés sur la qualité de ces moments qui dépend à la fois de personnes qui les encadrent, mais aussi des conditions plus ou moins confortables dans lesquelles ils peuvent profiter de leur temps libre en fonction de leurs propres besoins et rythmes.

Les parents expriment des critiques et propositions similaires aux enfants sur différents points mais ont aussi bien évidemment des préoccupations liées à la conciliation des temps : temps de loisirs/temps d'apprentissage, mais aussi conciliation avec la vie professionnelle. Comme on pouvait s'y attendre, l'accessibilité tant financière que géographique sont également des préoccupations importantes des parents.

Enfin, si les opérateurs convergent sur les diagnostics fondamentaux, ils se centrent davantage sur le cadre organisationnel dans lequel les réalités de l'accueil prennent place et sur la nécessité de les faire évoluer. Ils se penchent également davantage sur les questions des conditions de travail du personnel accueillant, des formations, ou encore sur les partenariats à établir.

Des constats, besoins et pistes d'action

Les enjeux et pistes d'action mis en exergue sur base des données récoltées dans le cadre des analyses des besoins des coordinations ATL sont des constats pour la plupart déjà évoqués dans les rapports précédemment publiés par l'Observatoire en 2012 et 2019.

Si des avancées ont pu être réalisées au fil des ans grâce au dispositif ATL en termes de coordination, de qualité et d'accessibilité de l'accueil en différents lieux, ce rapport met en lumière la persistance de nombreux défis à relever pour que TOUS les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles puissent bénéficier d'un accueil de qualité, y compris les enfants en situation de plus grande vulnérabilité (précarité des familles, besoins spécifiques...).

Plus largement, ce rapport, ainsi que les précédents, témoignent de la nécessité de mettre en œuvre des mesures importantes et de déployer des moyens suffisants pour garantir dans les années à venir un accès à des lieux et moments de temps libre et repos de qualité à tous les enfants, où chacun peut se sentir bien, s'épanouir, se développer, s'amuser.

Des limites et ouvertures

Nous soulignons dans l'introduction de ce rapport les limites inhérentes aux données récoltées dans le cadre des analyses des besoins. Il est utile de rappeler ici que celles-ci ne nous donnent accès qu'à une partie des réalités diverses du paysage que représente l'ATL en FW-B. Et que cette partie se focalise avant tout sur les aspects négatifs, manques, besoins relevés par les personnes interrogées par les coordinations ATL : enfants, parents, opérateurs. Si certains moments d'accueil ou certaines thématiques auraient sans doute mérité d'être davantage développées, nous ne possédons pas toujours suffisamment d'informations plus précises pour ce faire.

Par ailleurs, si certains (sous-)secteurs ne sont que peu évoqués au niveau des commentaires transmis par les coordinations ATL, cela ne signifie pas pour autant que des difficultés puissent également y être considérées comme importantes. A l'inverse, des expériences positives existent bien entendu sur le terrain, tant en termes de qualité d'accueil que d'accessibilité, et notamment dans le secteur de l'accueil extrascolaire souvent évoqué ici.

Dans une perspective d'ouverture, nous invitons notamment le lecteur, en vue de compléter les données récoltées dans le cadre précis que constitue l'analyse des besoins, à consulter les publications produites dernièrement par l'OEJAJ en lien avec l'accueil des enfants en dehors des périodes « scolaires », et notamment les suivantes :



En lien avec les loisirs et activités des enfants



En lien avec les loisirs et activités des enfants



En lien avec les loisirs et activités des enfants



Des perspectives

Nous ne pouvons que nous réjouir des premiers jalons posés en ce début de législature en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité d'accueil extrascolaire et de l'intérêt marqué pour la poursuite des travaux autour d'une réforme. Nous espérons qu'ils seront suivis d'autres investissements plus importants au niveau de l'ensemble des secteurs ATL.

L'enjeu d'une réforme est de taille si l'on veut arriver à garantir pour les années à venir un accueil temps libre de qualité pour chaque enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles en prenant en considération les réalités diverses des familles aujourd'hui.

Pour que chaque enfant puisse véritablement bénéficier d'un accueil de qualité, inclusif, accessible, il sera crucial au cours des prochaines années de continuer à écouter les différentes parties prenantes. Nous avons déjà souligné plus haut l'importance de mettre en perspective les différents points de vue des acteurs concernés, et surtout de prendre en considération la parole de l'enfant, en tant que bénéficiaire direct.

Bien entendu, il s'agit ensuite de faire quelque chose de cette parole en mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués et concernés qui pourraient œuvrer pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'accueil durant le temps libre.

Ceci impliquera de déployer des ressources suffisantes et nécessaires, tant humaines que matérielles, et certainement de créer davantage de liens et de collaborations, tant sur le terrain qu'entre différents niveaux de pouvoirs en lien avec les différentes compétences concernées.

De son côté, l'Observatoire a à cœur de s'investir dans les réflexions et les travaux qui permettront d'assurer au fil des prochaines années une meilleure qualité et accessibilité de l'accueil, et qui permettront à tous les enfants de davantage pouvoir jouir de leurs droits aux loisirs et au repos, inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'Observatoire est par ailleurs en réflexion sur la meilleure manière de pouvoir contribuer à l'analyse du secteur au cours de cette législature, en réalisant une ou deux recherches sur des thématiques clés, qui permettraient notamment d'élaborer une série de recommandations en la matière.

Cette démarche se fera bien entendu en articulation et complémentarité avec les autres études en cours ou annoncées prochainement en la matière, tant en termes de thématiques que de démarches d'enquêtes et publics visés. Nous pensons notamment aux deux recherches portées par la Direction Recherches et Développement de l'ONE sur les attentes et besoins des enfants et des jeunes en lien avec les services ONE ainsi que sur le non-recours aux services (incluant une partie relative à l'accueil extrascolaire), ou encore à la recherche portée par la FFEDD sur l'évaluation du rôle des EDD sur le bien-être des enfants et des jeunes. Nous pensons également aux travaux de recherche qui seront éventuellement menés prochainement dans le cadre des réflexions autour d'une réforme des rythmes scolaires journaliers.

Répertoire des graphes et tableaux

Graphe 1 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les ENFANTS :13

Graphe 2 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les PARENTS :25

Graphe 3 : Proportion de communes (total/par province) où ont été relevés des manques/difficultés par les parents en termes d'offre d'activités27

Graphe 4 : Pourcentage de communes (n : 196) dans lesquelles les éléments suivants sont considérés comme problématiques ou sources de difficultés par les OPÉRATEURS :40



Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Secrétariat général
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

 www.oejaj.cfwb.be

 observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be

 @Oejaj

 @ObservatoireEnfanceJeunesseAJ